BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4010 du Vendredi 16 Octobre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO-UNESCO

L'UNESCO compte accompagner le Congo à relever ses défis culturels

Audrey Azoulay à l'Ecole de peinture de Poto-Poto (P.13)

MGR SEMERARO NOMMÉ PRÉFET DE LA CONGRÉGATION POUR LA CAUSE DES SAINTS

Mgr Semeraro (à d.) avec le Pape François

L'évêque d'Albano, également secrétaire du Conseil des Cardinaux, succède au cardinal Angelo Becciu à la tête de la Congrégation pour la Cause des Saints.

Le Saint-Père a nommé Mgr Marcello Semeraro, préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints, jeudi 15 octobre. Ce prélat italien de 72 ans, originaire des Pouilles, était jusqu'à présent évêque du diocèse suburbicaire d'Albano; mais également secrétaire du Conseil des Cardinaux, qui aide le Saint-Père dans le gouvernement de l'Église universelle et l'étude du projet de révision de la Constitution Apostolique Pastor Bonus sur la Curie Romaine.

Mgr Marco Mellino, évêque titulaire de Cresima, et jusqu'à présent secrétaire adjoint du Conseil des Cardinaux, le remplacera à ce poste.

Mgr Semeraro succède au cardinal Angelo Becciu, dont le Pape a accepté la démission de sa charge de Préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints, le 24 septembre dernier.

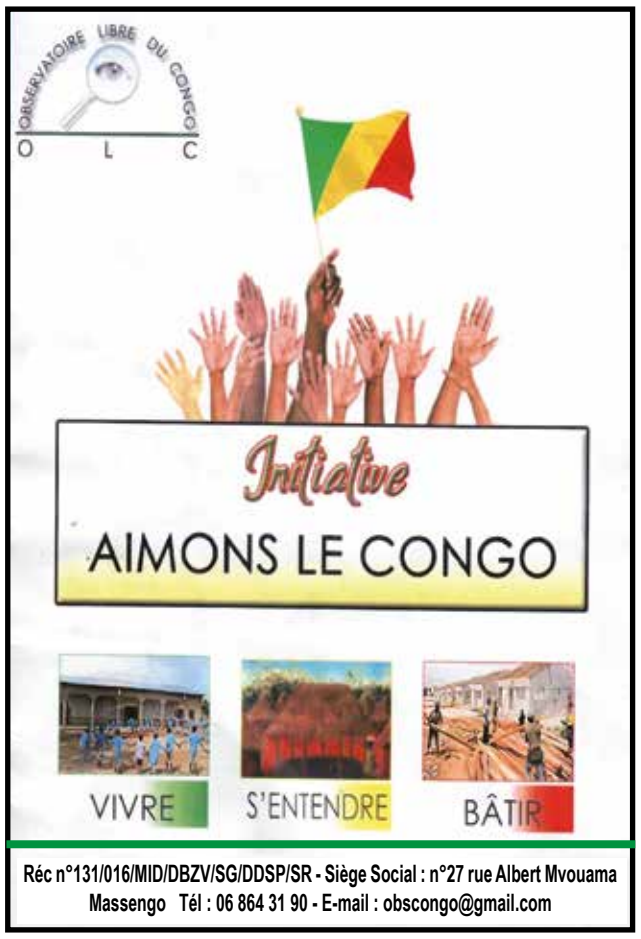

TECHNOLOGIE

Brazzaville abrite le 8e Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique

(P.6)

Editorial

Accidents

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE (MPSIR)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (P161590-PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MPSIR/2020/UGP PADEC

POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE METTRE EN PLACE L'ORGANE DE COORDINATION ET DE GESTION DES CORRIDORS ET DES TRANSPORTS MULTIMODAUX

1- La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé de mettre en place l'organe de Coordination et de gestion des corridors et des transports multimodaux.

2- L'objectif principal de la mission est de contribuer au développement de l'économie nationale par l'amélioration des performances du transport multimodal sur les corridors de transit du Congo.

Plus spécifiquement, il s'agira de:

- Assister le Gouvernement dans la mise en place d'un organe de coordination et de régulation des corridors et des transports multimodaux;
- Contribuer à la modernisation du secteur des transports et à la professionnalisation des acteurs du transit au Congo;
- Promouvoir la facilitation du transport et du commerce sur les corridors multimodaux du Congo.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures…); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes: (i) les qualifications et expérience générales du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Cout (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de mettre en place l'organe de Coordination et de gestion des corridors et des transports multimodaux» doivent être envoyées au plus tard le 23 octobre 2020 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex /Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /
06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 07 octobre 2020

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

---

unicef | pour chaque enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance | Bureau du Congo Brazzaville
B.P. 2110 | D-34, rue Lucien Fourneau
Téléphon: +242068900090/+242066525022
Télécopie: +242222814240 | brazzaville@unicef.org | http://www.unicef.org/congo/french

Avis de vacance de poste multiple

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau Programme de Coopération avec la République du Congo, le Bureau UNICEF du Congo - Brazzaville recrute:

01 Consultant National en protection sociale pour l'évaluation formative du système intégré de protection de l'enfant en République du Congo

Poste numéro: 534561

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

01 Consultant National en suivi et évaluation pour l'évaluation formative du système intégré de protection de l'enfant en République du Congo

Poste numéro: 534594

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

02 Consultants nationaux pour l'appui à la mise en œuvre des interventions sociales de base dans les départements de la Likouala, la Cuvette et les Plateaux

Poste numéro: 534909

Date de clôture: 17 octobre 2020 à 23h59

01 Consultant International pour la réalisation d'Etudes sur les Enfants en situation de mobilité et victimes de traite, et sur les enfants de rue en République du Congo

Poste numéro: 534383

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

01 Consultant statisticien-démographe pour la réalisation d'Etudes sur les Enfants en situation de mobilité et victimes de traite, et sur les enfants de rue en République du Congo

Poste numéro: 534463

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

01 Consultant socio-anthropologue pour la réalisation d'Etudes sur les Enfants en situation de mobilité et victimes de traite, et sur les enfants de rue en République du Congo

Poste numéro: 534464

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

Pour plus de détails sur les postes et les Termes de Référence complets, rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant: https://jobs.unicef.org OU, écrivez à la section des Ressources Humaines de l'UNICEF, à l'adresse: cbrrecruitment@unicef.org, en mentionnant en objet le poste concerné.

COMMENT POSTULER:
Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant: https://jobs.unicef.org
Recherchez le numéro du poste souhaité, puis cliquez sur APPLY

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

IMPORTANT: Les candidats doivent IMPERATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

PREVENTION DES CATASTROPHES

«Il est plus que temps d'agir», affirme Arlette Soudan-Nonault

Le 13 octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée de la prévention des catastrophes. Pour cette année, le thème retenu est: *«Augmenter le nombre de pays dotés de stratégies pour la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et local d'ici 2020».* Au Congo, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement.

Arlette Soudan-Nonault

Célébrée depuis 25 ans, la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe marque le point culminant d'une prise de conscience de la communauté internationale sur les vulnérabilités croissantes engendrées par les phénomènes tels que les changements climatiques mais aussi les activités humaines.

En effet, les catastrophes naturelles sont devenues à l'échelle mondiale une véritable calamité, accentuée par les phénomènes extrêmes induits par les changements climatiques, tels que les pluies diluviennes, les ouragans, les tsunamis, qui sont à l'origine d'innombrables pertes autant matérielles qu'en vies humaines.

En République du Congo, l'édition est célébrée dans un contexte particulièrement préoccupant, après les graves inondations que le pays a connues en 2019 dans sa partie septentrionale et les prévisions météorologiques de cette fin d'année, qui ne sont guère rassurantes. Cette année, les inondations touchent une partie de la Likouala: *«Les catastrophes naturelles ne sont pas une fatalité»,* a rassuré Arlette Soudan-Nonault.

«Ce ne sont ni des châtiments divins, ni l'effet d'un destin imprévisible sur lequel nous n'aurions aucune prise. Si certaines sont imparables, dans la plupart, la responsabilité humaine, est engagée», a-t-elle indiqué.

Et de souligner que les éboulements, les glissements de terrains, les incendies, les effondrements d'habitations et même les inondations ne sont pas le fait de causes inexplicables. *«Certaines de ces catastrophes sont dues aux bouleversements climatiques, d'autres à notre déficit de prévention et de prévision. Elles peuvent être anticipées, afin de réduire leurs impacts, souvent dévastateurs sur les populations».*

Le défi, selon elle, consiste à renforcer les capacités de résilience des communautés face à ces phénomènes *«devant lesquels elles se trouvent souvent démunies, en nous dotant de tout le dispositif institutionnel et légal nécessaire pour la gestion des risques des catastrophes».*

Elle a estimé que le thème de cette célébration interpelle à plus d'un titre les décideurs: *«des programmes nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophe …devront être élaborés. Ces instruments, une fois disponibles, impliquent au niveau national une profonde compréhension du risque de catastrophe, ainsi qu'un engagement des communautés à prendre une part active dans ce combat»,* a affirmé Arlette Soudan-Nonault.

La ministre a fait savoir que son département entend à court terme actualiser et harmoniser le plan de contingence et la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe; mettre en place des mécanismes de coordination des parties prenantes tant au niveau national que local; élaboration des cadres légaux relatifs à la gestion des risques de catastrophes et la mise en place d'un système d'alerte précoce: *«Nous allons travailler avec toutes les parties prenantes, à la sensibilisation, l'éducation et la formation des différentes couches de la population sur la gestion des risques de catastrophes. Il est plus que temps d'agir car nos populations ne sont déjà que trop durement affectées par les effets néfastes des changements climatiques».*

Pour elle, la gestion des risques de catastrophe doit être perçu comme un facteur déterminant dans le processus de développement. *«Le Congo reste confronté à des situations d'urgence qui occasionnent d'importants dégâts»,* a-t-elle relevé, en invitant la communauté nationale à rester mobilisée pour aider les communautés à être plus résilientes face aux risques de catastrophes présentes et futures. Il en va certes de la responsabilité du Gouvernement mais aussi de chaque citoyen conscient.

Du matériel informatique pour la prévention des catastrophes

Ce don de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), se compose de 4 ordinateurs portables, 2 ordinateurs fixes; 1 imprimante à trois fonctions et 2 modems wifi avec accessoires. Les bénéficiaires sont plusieurs points focaux qui travaillent en synergie avec le point focal national, notamment le Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale, le point focal Genre et le point focal Météorologie, à qui sont destinés trois ordinateurs portables. Pour leur permettre de mieux structurer les initiatives et réponses dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques de catastrophe. *«J'en appelle donc à la conscience professionnelle des utilisateurs de ce matériel que vous êtes afin d'en faire bon usage pour le bien de toute la communauté nationale»,* a recommandé Arlette Soudan-Nonault.

La ministre a exprimé sa gratitude au secrétariat général de la CEEAC pour ce don de matériel qui, selon elle, témoigne de l'intérêt que cette Institution accorde à la problématique de la prévention des risques de catastrophes. *«L'Afrique centrale est particulièrement vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques et leurs corollaires d'impacts négatifs sur les populations. Cette réalité nous appelle à une prise de conscience collective et à la mise en œuvre d'actions d'envergure si nous voulons créer les conditions de notre adaptation, donc de notre survie. Cette problématique concerne toutes les parties prenantes, à savoir les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé»,* a-t-elle déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Accidents

Il ne se passe désormais de semaine que nous n'enregistrions un grave accident mortel sur l'une et l'autre de nos routes nationales. Il est inquiétant que l'on doive perdre la vie dans ces infrastructures rutilantes destinées, en principe, à nous faire gagner du temps. Dans la sécurité et le confort.

Il est un fait que les veilles de rentrées scolaires ont toujours, et de tout temps, connu des événements d'angoisse sur nos routes et notre voie ferrée. Mais cette année, tous nos moyens de transport ont été affectés aussi par la pandémie de la COVID-19. Pendant les mois de confinement en effet, trains, avions, bus et bateaux ont été immobilisés.

La reprise de l'activité économique ne pouvait se faire sans un minimum de révisions techniques avérées de tous les moyens de transport. Et du contrôle médical de tous leurs conducteurs. Or, aussi bien à Mengo, près de Pointe-Noire, que sur la série d'accidents survenus près de Gamboma, les causes des accidents sont classiques: téléphone au volant, difficulté à freiner, distraction, excès de vitesse...

Nous disposons de routes modernes qui nous font atteindre Ouesso dans la même journée, tout comme Pointe-Noire et Dolisie. Malheureusement il nous faut encore pousser l'effort jusqu'à nous préoccuper de la sécurité des usagers. Et pas seulement d'efficacité économique par les recettes gonflées aux péages. Nulle part sur ces deux routes n'opère une patrouille routière; nulle part les chauffeurs ne sont soumis à un contrôle d'alcoolémie.

Les mesures de précaution et de prudence doivent être renforcées sur les routes et les gares. Et pas seulement, comme cela est souvent le cas chez nous, pendant la première semaine de l'annonce. La sécurité doit concerner tout le monde, et tout le temps. Pas de passe-droit, pas de *«tu sais qui je suis ?»*. Simple vœu sans doute, mais invite à la conscience de tous aussi.

Les accidents récurrents de ces derniers jours ne sont pas le fait du sort, ni la malchance d'une seule société routière. Des vies, souvent jeunes, ont été perdues. Des familles ont été endeuillées du fait de l'imprudence de conducteurs, d'usagers ou de riverains de la route. Faisons tous en sorte que ce ne soit pas une fatalité qui se répéterait à chaque rentrée des classes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FILLE

Appel à une prise de conscience collective

La communauté internationale a célébré le 11 octobre dernier, la Journée de la fille avec pour toile de fond la pandémie de la COVID-19 et la résurgence des mouvements pour la justice. Placée sous le thème: «Ma voix, l'égalité pour notre avenir», cette commémoration organisée en différée le 13 octobre au Congo, a donné lieu à une causerie-débat à la mairie centrale de Brazzaville. La cérémonie était patronnée par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Promotion de la femme, en présence de Raoul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne.

Jacqueline Lydia Mikolo

Sur le plan national, le thème retenu est: *«La fille congolaise face à la pandémie à coronavirus et aux violences basées sur le genre».* Pour l'occasion, l'assistance a eu droit à la lecture du message du secrétaire général de l'ONU délivré pour la circonstance. Il a été lu par le coordonnateur résidant du Système des Nations Unies, Chris Mburu.

Pour Antonio Guterres, le thème de cette année, *«nous invite à amplifier la voix des adolescents et à inscrire leurs besoins au premier plan des lois, des politiques et des pratiques dans chaque pays et communauté du monde».*

Il a déploré que les écarts entre les conditions de vie des filles et des garçons demeurent inacceptables. *«Les adolescentes se voient privées de chances dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie, et des mathématiques, non pas parce qu'elles manquent de talent ou d'ambition, mais parce que ce sont des filles»,* a relevé le secrétaire général de l'ONU.

Pour rappel, à l'échelle du globe, le pourcentage des femmes parmi les diplômés dans ces matières est inférieur à 15% dans plus des deux tiers des pays. *«A travers notre campagne Génération égalité, nous exprimons notre détermination à œuvrer de concert avec les filles et pour elles, où qu'elles se trouvent»,* a-t-il déclaré.

Antonio Guterres pense qu'il faut soutenir les filles en leur donnant accès aux outils dont elles ont besoin pour décider de leur propre destin. *«En cette Journée de la fille, témoignons-leur notre solidarité: avec elles et pour elles. Nourrissons leurs talents, faisons écho à leurs voix et agissons ensemble pour un avenir meilleur et empreint de plus d'égalité pour nous tous et toutes».*

Célébrée depuis 2012, la Journée internationale de la fille constitue, a dit quant à elle, Jacqueline Lydia Mikolo, «une opportunité pour les Etats et les Organisations de la société civile, de lancer des campagnes à travers le monde, afin de donner aux filles la possibilité de faire entendre leur voix et de se mobiliser pour leurs droits».

Pour la ministre, *«c'est l'occasion de célébrer les réalisations accomplies par, avec et pour les filles depuis l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beinjing. En l'espace de 25 ans, de plus en plus de filles sont parvenues à réaliser leurs rêves. Elles sont aujourd'hui plus nombreuses à aller à l'école, à terminer leurs études et à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour exceller dans le monde du travail. Parallèlement, nous pouvons nous réjouir de ce que moins de filles se marient ou deviennent mères alors qu'elles ne sont encore que des enfants».*

De ce fait, Jacqueline Lydia Mikolo a sollicité le soutien et la collaboration de tous pour veiller à la protection et l'encadrement des filles, afin qu'elles deviennent des actrices au même titre que les garçons du processus de développement des Etats. *«Il est donc aussi de sensibiliser l'opinion sur la précarité de la situation de la jeune fille face à la pandémie à coronavirus et aux violences basées sur le genre, d'où le choix du thème national»,* a-t-elle précisé.

Il est donc impérieux, estime la ministre, d'examiner l'impact disproportionné de la COVID-19 sur les femmes, les jeunes femmes et les filles et veiller à ce que les analyses et les réponses à la pandémie incluent une perspective de genre.

KAUD

FONCTION PUBLIQUE

Vers un statut général

La Commission nationale consultative du travail s'est réunie en session ordinaire le 9 octobre dernier au Palais des congrès, sous la présidence de Firmin Ayessa, vice-premier ministre, chargé de la Fonction publique En présence d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel. Objectif de cette rencontre: examiner et donner les avis sur les trois projets d'acte à caractère législatif concernant aussi bien le statut général de la Fonction publique que le code du travail.

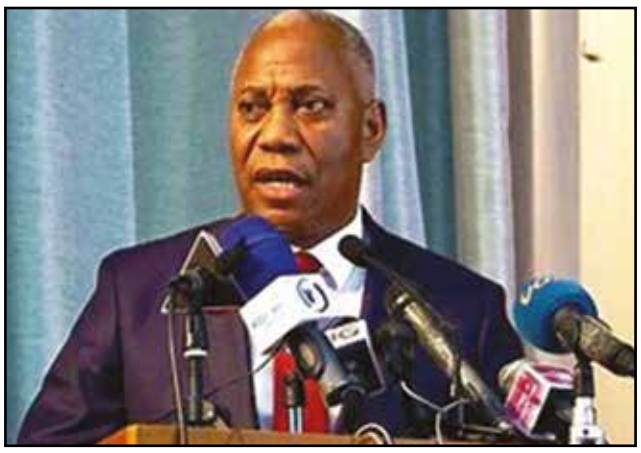

Firmin Ayessa

Les dossiers soumis à la plénière sont l'avant-projet d'ordonnance instituant le télétravail en République du Congo; ceux portant recours au chômage partiel et statut général de la Fonction publique.

Les membres de la Commission nationale consultative du travail ont donné leur avis. Ils ont estimé que l'avant-projet d'ordonnance instituant le télétravail en République du Congo vient combler un vide juridique constaté dans le dispositif législatif en vigueur dans le pays. *«Cette nouvelle forme d'organisation du travail se pratique déjà dans les entreprises et s'est intensifiée, à la faveur de la crise sanitaire de la COVID-19. Des ménagements technique ont été apportés au texte, aux fins de lui donner toute la pertinence et la cohérence nécessaire».*

Quant à celui portant recours au chômage partiel, les membres de la Commission ont marqué leur intérêt pour cet acte à caractère législatif qui constitue une mesure de sauvegarde des emplois en période de crise, de circonstances exceptionnelles ou en cas de force majeure. *«Il vient enrichir la règlementation du travail actuelle, aux côtés du chômage technique et du chômage économique»,* ont-ils admis.

L'avant-projet de loi portant statut général de la Fonction publique est, selon eux, innovant et comporte une certaine modernité en comparaison du statut général actuel. Des contributions ont été faites en vue d'améliorer le texte proposé. Après débat, celles-ci y ont été intégrées.

Les principales innovations proposées portent sur les droits et obligations des fonctionnaires; la qualité de fonctionnaire; la carrière du fonctionnaire; les agents non titulaires; le régime disciplinaire.

Dans son mot liminaire, le vice-premier ministre a rappelé le contexte dans lequel s'est tenue cette session, marqué par la pandémie de la COVID-19 et ses diverses répercussions dans le monde du travail caractérisé par la transformation technologique et les mutations du travail.

Pour Firmin Ayessa, ces répercussions permettent de faire évoluer positivement les différents cadres juridiques dans lesquels s'inscrit l'activité nationale. *«Les défis sont nombreux, nous devons y faire face aujourd'hui et demain»*, a-t-il fait savoir.

Pascal Azad DOKO

SANTE

Zéro exposition à la COVID-19 dans les établissements supérieurs au Congo

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus COVID-19 et tenant compte des mesures édictées par le président de la République, dans l'objectif de prévenir et de limiter la propagation de ce virus dans les établissements supérieurs publics et privés, Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, a effectué les 2 au 3 octobre derniers une visite des établissements supérieures de Pointe-Noire. Cette visite l'a conduit à l'École supérieure de technologie du Littoral (EST-Littoral), l'École supérieure de commerce et d'industrie (l'ESCIC), l'Institut international polytechnique & commerce, ainsi qu'à l'Institut supérieur des techniques des affaires et de comptabilité (ISTAC) de Loango.

Bruno Jean-Richard Itoua (micro en main)

Après six mois où tous les établissements de l'enseignement supérieur, publics comme privés, n'étaient pas en fonction à cause de la Covid-19, le Gouvernement a tout de même fait de telle tort que les cours reprennent dans toutes les facultés et dans les instituts privés après l'annonce du dernier prolongement des mesures sanitaires.

La visite du ministre était destinée à sensibiliser les promoteurs et les étudiants au respect des mesures barrières aussi bien au sein des établissements que dans les familles. La visite a concerné en premier lieu par l'École supérieure de technologie du Littoral où il a été noté la présence rassurante d'un dispositif de lavage des mains à l'entrée, où chaque étudiant adopté l'obligation de se laver les mains avant d'accéder aux salles de classes et où tout le monde est également porteur de masque.

Le ministre a souligné l'impératif de respecter le protocole sanitaire et l'obligation de ne pas dépasser le nombre d'étudiants par salle de classe. Quelques lacunes sur le programme ont été relevées.

Le ministre a par la suite visité l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (ESCIC). Cet établissement a pris en compte le respect des mesures barrières, notamment la séparation des classes afin de respecter les mesures de distanciation physique.

Poursuivant sa visite, le ministre s'est également rendu à l'Institut polytechnique, porteur du même message de vigilance accrue sur le respect des mesures barrières. Il a rappelé que la rentrée académique de l'année 2020-2021 aura lieu au mois de février. Mais le ministre a surtout fait part de son vœu de ne pas enregistrer de cas de Covid-19 dans aucun établissement.

Et il a poursuivi sa visite à l'institut Supérieur des techniques des affaires et de comptabilité (ISTAC). Ici, le ministre a donné des directives pour favoriser la mise à disposition facilitée du gel désinfectant, des masques de protection, ainsi que l'impératif de respecter la distanciation sociale. Il a encore salué les efforts du Gouvernement dans la conjoncture actuelle. L'objectif de la visite du ministre était de vérifier que les étudiants ont repris leurs cours dans les meilleures conditions. *«Ma visite vise à m'assurer que la reprise académique est effective à Pointe-Noire comme elle l'est à Brazzaville. Et m'assurer surtout des conditions dans lesquelles cette reprise académique a lieu et si un protocole sanitaire sera signé dans les jours qui viennent. Chaque établissement a mis en place des projets de protocole de santé que nous avons regardés, et qui reprennent pour l'essentiel des mesures qui sont connues non seulement les mesures barrières mais aussi les mesures complémentaires comme la désinfection régulière, le dépistage régulier et toute l'organisation académique appropriée pour que nous puissions respecter le nombre prescrit par le Gouvernement, à savoir pas plus de 50personnes. Je devais m'assurer de cela, parce que notre objectif est qu'il n'y ait surtout pas en milieu universitaire les conditions de création d'un foyer de contamination»,* a insisté le ministre de l'Enseignement supérieure.

Discutant avec les promoteurs de certains établissements de l'enseignement supérieur de Pointe-Noire, il leur a fait comprendre que tout contrevenant à ces mesures sera sanctionné, et que toute défaillance, toute négligence seront également sanctionnées.

Madocie Déogratias MONGO

EDUCATION

L'UNESCO a lancé la chaîne éducative à Brazzaville

En visite de travail au Congo les 13 et 14 octobre dernier, la directrice générale de l'UNESCO, le Dr Audrey Azouley a eu plusieurs activités parmi lesquelles l'inauguration de la chaine éducative Radio et Télé «Ecole à domicile» (EADTV) et le laboratoire de microscience, robotique et intelligence artificielle, le 13 octobre au lycée de la Révolution, à Ouenzé dans le 5e arrondissement de Brazzaville. En présence des trois ministres des enseignements Anatole Collinet Makosso (Enseignement primaire) Thomas N. Fylla Saint Eudes (Enseignement technique, professionnel…) et Bruno Jean Richard Itoua (Enseignement supérieur) et de plusieurs invités de marque.

Pendant la coupure du ruban symbolique

Au laboratoire microscience

La chaîne éducative «Ecole à domicile» utilise les réseaux sociaux pour diffuser des cours en audiovisuel, mais aussi des documents, émissions et informations à caractère éducatif. Elle dispose, outre le studio, d'un plateau technique conçu de façon à permettre l'interactivité par webinaire. Ce plateau technique comprend un studio pour la diffusion en direct et un autre pour la diffusion en différé. Ce dernier sert également de studio de simulation et d'enregistrement de cours ou de spectacle. Les deux studios sont équipés de sept caméras dont quatre pour le studio du direct et trois pour le studio d'enregistrement, une régie numérique reliée aux deux studios et à la salle de conférence. *«L'inauguration de cette chaîne par vous est pour nous un acte de reconnaissance qui annonce la renaissance et le renouveau de notre système éducatif. Elle rappelle la place que devra désormais occuper l'éducation non formelle dans le système scolaire, au regard de l'objectif de développement n°4 et de l'Agenda 2030 pour l'éducation»*, a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Pour le ministre, cette plateforme annonce une grande révolution de la gouvernance scolaire, avec l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation. *«nous espérons par ce biais contribuer à corriger les insuffisances du système éducatif scolaire et garantir à tous une éducation de qualité et un apprentissage tout au long de la vie dans une perspective durable»*, a-t-il souligné. Il a par ailleurs remercié la directrice générale qui a bravé les risques et les restrictions qu'impose la maladie à Coronavirus.

Le programme de continuité pédagogique qui a donné naissance à cette chaîne a permis à plus de 350.000 élèves de passer leurs examens d'Etat et de maintenir en éveil pédagogique environ 1.285.640 apprenants dont 604.251 filles dans 7.722 établissements d'enseignement et de formation. Pour tout le travail d'organisation de l'année scolaire 2019-2020, le ministre de l'Enseignement primaire a remercié tous les partenaires pour leur soutien.

Pour sa part, la directrice générale de l'UNESCO a souligné qu'un million et demi d'enfants à travers le monde, à l'instar des enfants congolais, ont été éloignés de l'école, tout en saluant les efforts consentis par le Congo pour maintenir les apprentissages durant cette période. Elle a réitéré le soutien de l'UNESCO et de tout le système des Nations unies à soutenir le Congo dans l'éducation. *«Ces programmes permettront de tirer les leçons pour l'avenir. L'éducation est l'affaire de toute la société»*, a-t-elle lancé.

Le lycée de la Révolution qui a eu le privilège de recevoir cette première chaine éducative, son proviseur Firmin Moungala a remercié le Gouvernement ainsi que le système des Nations unies au Congo. Il a en outre présenté son établissement. Le Complexe Gampo-Ŏlilou-lycée de la Révolution peut accueillir 15.984 élèves. Au titre de cette année, le Complexe accueille 60 agents administratifs, 7000 élèves. *«Les conditions adéquates ont permis d'organiser, en pleine crise de la pandémie de la Covid 19 la continuité pédagogique»*, a-t-il reconnu.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2021

Philippe Mvouo a édifié les journalistes ponténégrins

Prélude à l'élection présidentielle de 2021, Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), organe de régulation des médias au Congo, en séjour de travail à Pointe-Noire, a échangé vendredi 2 octobre 2020 avec les représentants des organes de presse du secteur public et privé de la ville océane et du Kouilou. C'était au Forum Mbongui. Il était accompagné de Joachim Mbanza et de Mieté Likibi, respectivement haut conseiller et secrétaire administratif du Conseil.

Philippe Mvouo, à gauche

Dans son mot introductif, Philippe Mvouo a attiré l'attention des journalistes dans l'exercice de leur fonction pendant la couverture médiatique lors de la campagne de l'élection présidentielle qui pointe à l'horizon. Il a rappelé le rôle et les missions du journaliste en période électorale. *«Nous avons souhaité vous rencontrer avec un public plus large que celui-ci, mais la mesure de distanciation nous impose un rythme. Nous sommes venus avec deux éminents enseignants de l'Université Marien Ngouabi, le professeur Bienvenu Boudimbou et le docteur Antonin Idriss Bossoto. Vous vous plaignez souvent de ce que le CSLC ne travaille que pour les médias de Brazzaville. Comme si au Congo, il n'y avait que les médias de Brazzaville. Souvent, vous apprenez par les médias qu'un séminaire ou un stage de recyclage a été organisé à Brazzaville. Nous venons pour rattraper ce retard. Vous n'avez qu'un seul patron. Votre patron, c'est le public. Votre patron, ce n'est pas un ministre, ce n'est pas quiconque, ce n'est pas un président de quoi que ce soit. Ce n'est même pas moi. Votre patron, c'est le public. Votre patron, c'est la population. Parce que, votre devoir, c'est de servir le public. Vous avez le devoir de lui servir la matière que vous connaissez. A savoir: l'information. Vous avez le devoir d'éduquer ce public, et, en même temps, vous devez apprendre à le divertir.»*

La communication de Philippe Mvouo était abondée par une série de quatre exposés.

Bienvenu Boudimbou a exposé sur : *«La couverture de la communication politique en période électorale: principes pratiques et perspectives».*

Prenant le relai à son tour, le docteur Antonin Idriss Bassoto a exposé sur le thème: *«Présence des hommes politiques sur les médias sociaux».*

Après la pause, Bienvenu Boudimbou est revenu sur le thème: *«La construction de la réalité à l'ère du cyber-journalisme».*

Le docteur Antonin Idriss Bossoto a clos cette série de communications par le thème: *«Nouveau visage de la désinformation en République du Congo».*

A noter que tous ces exposés étaient ponctués par une série de questions-réponses.

Dans son allocution de clôture, Philippe Mvouo a pris rendez-vous avec les professionnels de la communication de Pointe-Noire avant l'élection présidentielle de 2021 pour la remise des cartes de presse et les textes en vue de la couverture médiatique de cette élection majeure. Seuls les journalistes détenteurs de la carte professionnelle pourront couvrir cette activité, a-t-il fait savoir.

Equateur
Denis NGUIMBI

FEDERATION PCT-BRAZZAVILLE

Faustin Elenga promet des victoires plus plausibles aux échéances électorales futures

Elu le 7 octobre dernier à la tête de la Fédération PCT du département de Brazzaville et de l'île Mbamou à l'issue d'une assemblée générale élective au Palais des congrès, Faustin Elenga entend faire de la communication politique son arme de combat en vue des futures batailles. Il a appelé à une mobilisation générale de tous les animateurs du parti au niveau local.

Faustin Elenga

Tout en reconnaissant les efforts consentis par l'équipe sortante dont certains membres sont aujourd'hui élevés au secrétariat du bureau politique du PCT, il s'est interrogé sur le type de stratégies à adopter, *«si ce n'est la stratégie offensive pour atteindre nos objectifs politiques?»*.

Il a estimé que cette période qui précède l'élection présidentielle de 2021, *«calme en apparence doit permettre aux comités PCT des arrondissements et de l'île Mbamou à travers les sections et les cellules d'observer et d'apprécier de manière ininterrompue l'évolution de notre environnement politique: nos concurrents, leurs forces, leurs faiblesses, leur mode d'intervention. C'est pendant cette période que s'opèrent des campagnes d'adhésion et souscription; la période de la chasse aux électeurs»*, a-t-il relevés.

C'est le moment, selon lui, *«de bien faire connaître le parti, son leader, ses idées et ses atouts, c'est-à-dire notre projet politique. C'est ainsi que nous pouvons établir une adéquation efficace entre notre offre politique et la demande politique des populations. C'est pour cela qu'il nous faut de la communication politique»*, a-t-il soutenu.

Pour lui, communiquer, *«c'est savoir parler à tout le monde en parlant à chacun, en parlant à tout le monde. Il nous faut communiquer pour faire passer le message du parti au niveau des populations. Notre message doit être bien compris et accepté par le plus grand nombre comme la clé doit être adaptée à la serrure»*, a-t-il souligné.

Et d'ajouter: *«Nous devons savoir communiquer pour à la fois confronter notre électorat acquis ou à conquérir; séduire l'électorat hésitant; faire douter l'électorat opposant; convertir l'électorat indifférent. Cela est possible, si les responsables du PCT à tous les niveaux utilisent de la pédagogie et des méthodes d'innovation, notamment utiliser des langues populaires pour être entendus, compris et appréciés, c'est ce que l'on nomme les campagnes de proximité»* a-t-il rappelé.

«Tous les comités PCT de la Fédération doivent savoir qu'ils sont investis d'une grande mission, celle d'être des «Missi Dominici», c'est-à-dire les porteurs de bonnes nouvelles d'espoir du PCT», a fait savoir le président de la Fédération PCT.

Il a souligné que la Fédération de Brazzaville ne pourra parier sur la victoire du PCT, en 2021, *«que si chacun de nous, de la base au sommet, dans son arrondissement et dans son village, prend le courage de connaître les faiblesses du parti pour relever les défis; connaître les forces du parti pour maximiser leur efficience en direction du parti pour opposer la résistance; connaître les opportunités qui s'offrent au parti pour augmenter les chances du parti, grâce à l'apport d'une valeur ajouter»*, a-t-il indiqué.

Faustin Elenga a appelé les militants à demeurer vigilants, en rangs serrés, dans la discipline et la cohésion. *«Mettons-nous au travail au niveau de tous les comités du PCT afin d'occuper totalement l'espace politique de Brazzaville et de l'île Mbamou. Ce n'est qu'à ce prix et à ce prix seulement que nous aurons à rassurer la direction politique du parti et notre candidat, de ce que la Fédération s'est mise résolument en rang de bataille pour des victoires plus plausibles aux échéances électorales futures»*, a-t-il conclu.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Un présumé bébé-noir envoyé de l'autre côté !

Les bandits armés n'auraient-ils plus de chance ? Un présumé bébé-noir d'une vingtaine d'années, accusé de tentative de vol, a été tué mercredi 14 octobre 2020 à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Les circonstances de sa mort ne sont pas bien connues.

Encore des morts sur le dos d'Océan du Nord

Pas de chance pour la société de transport interurbain Océan du Nord. En l'espace de deux jours, on signale qu'elle a fait deux accidents mortels sur la route nationale n°2. Le premier se serait produit mardi 13 octobre à Gamboma. Bilan : 1 mort. Le second, mercredi 14 octobre à Etsouali, où son autobus a renversé deux jeunes hommes à moto. Ils sont morts-sur-le-champ ! (Lire notre éditorial)

Sauve-qui-peut après la fuite de gaz dans une voiture

Une bouteille de gaz domestique a laissé échapper son contenu dans le coffre arrière d'une voiture mercredi 14 octobre 2020 à Diata, un quartier de Makélékélé. Les occupants sont sortis précipitamment sans réussir à stopper la voiture qui a continué de rouler sur quelques mètres avant de s'immobiliser. Le chauffeur est revenu sur ses pas, a ouvert le capot-avant et retiré la batterie de la voiture. Puis, après avoir précautionneusement ouvert le coffre arrière, il a réussi à fermer la bouteille de gaz. Mais il tremblait comme une feuille de bananier au vent!

Braquage à la station-service X-Oil de Mayanga à Brazzaville

Les braqueurs ont repris du service à Brazzaville. Lundi 12 octobre dernier, aux environs de 21h, un véhicule a fait irruption à la station-service X-Oil de Mayanga, dans le huitième arrondissement. Le chauffeur a demandé à être servi, ce qu'a fait le pompiste. Puis, trois assaillants au visage cagoulé, selon des témoignages, sont descendus de la voiture, l'ont tenu en respect avec une arme à feu et lui ont intimé l'ordre de leur remettre la recette du jour. Comme l'infortuné refusait d'obtempérer, ils ont menacé de l'abattre sans autre forme de procès. Après s'être emparé du butin, ils ont disparu dans la nature à pied, le chauffeur les ayant précédés.

Il était une fois le train !

L'approche de la rentrée scolaire a fait se déverser vers les gares du Chemin de fer vendredi 9 octobre dernier une marée de parents et d'élèves soucieux de regagner Brazzaville à temps. En plus, le prix relativement bas du billet et les nouvelles chaque semaine alarmistes sur les deux routes nationales qui ont enregistré des accidents mortels ces derniers jours ont fait retrouver les vieux réflexes à ceux qui avaient tendance à les oublier. Cohue et affluence, il fallait parfois entrer par les fenêtres et voyager debout ! A Loulombo, des ninjas, retraités ou en service, s'en sont mêlés. Mais les Congolais ont retrouvé leur bon vieux train, sûr mais lent. Parti de Pointe-Noire vendredi, il est arrivé à Brazzaville dimanche.

Inondations : la série noire recommence dans la Likouala

Comme l'année passée à la même période, les pluies torrentielles de ces dernières semaines dans la Likouala, au Nord du pays, ont déjà fait leur millier de victimes à Impfondo, à Bétou, à Epéna et à Liranga. Bétou, avec deux morts par noyade, une femme et un enfant, serait la ville la plus touchée. A situation exceptionnelle, solidarité et mesures exceptionnelle : une mission du système des Nations unies conduite par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, s'est rendue sur place et fait état de près de 46000 personnes privées de toit. L'heure est au secours.

Quand la société E2C oblige ses clients à aller récupérer eux-mêmes leurs factures

Dans nombre de quartiers de Brazzaville, la société Energie électrique du Congo (E2C) n'assure plus régulièrement la distribution des états de consommation. Lorsqu'ils vont vérifier leur situation à leur agence, nombreux sont surpris de se retrouver avec plusieurs factures impayées et sont obligés de payer une pénalité de 5000 francs CFA pour le retard dont ils ne sont pas responsables.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FINANCES

Fournir des services financiers efficients, un défi que veut relever UBA

A l'occasion de la Semaine mondiale de la clientèle tenue du 5 au 9 octobre 2020, Vincent de Paul Ngimbock, directeur général de United Bank for Africa (UBA) a échangé vendredi 9 octobre avec les consommateurs, à travers une émission mise en place par le département de la communication et médias de UBA. Le but visé était de présenter tous les produits aux consommateurs et leur fournir des services financiers de qualité. Au début, Vincent de Paul Ngimbock a affirmé que le client est roi à UBA: *«C'est notre employeur, c'est notre raison d'être. Sans client, la banque n'existerait pas. Nous consacrons cette semaine pour lui témoigner cette reconnaissance. Qu'il nous fasse davantage confiance et qu'il continue de développer la relation qui nous lie»*, a-t-il souligné.

Vincent de Paul Ngimbock

Pour répondre aux attentes du consommateur, UBA a mis en place plusieurs solutions innovantes comme Leo sur Facebook, Leo WhatsApp, UBA mobile Banking, internet Banking. Ces produits digitaux, selon le directeur général, fonctionnent parfaitement. *«Nous travaillons tous les jours pour le perfectionnement de ces produits. Lorsque nous avons des retours de nos clients plaignants, nous trouvons des solutions pour répondre parfaitement à leurs urgences, en améliorant la qualité des services. Nous leur donnons l'occasion de s'exprimer. Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes. Mais leurs préoccupations sont prises en compte»*, a-t-il affirmé.

S'agissant de l'inclusion financière sur le plan stratégique, UBA se montre très agressive sur le marché, car l'action commerciale qu'elle mène à travers les agents de vente directe, c'est d'aller à la recherche de tous les consommateurs ou clients pour leur donner l'accès à l'ouverture d'un compte. Le digital Banking qui concerne l'innovation, est l'un des piliers stratégiques de UBA. Ces produits sont adaptés à chaque segment du marché: pour ceux qui savent lire ou pas et aux étudiants.

En ce qui concerne l'accès de crédits au client, le directeur général de UBA a relevé que l'activité crédit est une activité particulière qui comporte beaucoup de risque. L'activité première d'une banque c'est de collecter les ressources et de les mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin. *«Ces ressources doivent être bien gérées et nous avons les critères d'évaluation du risque qui nous permettent de voir le risque résiduel. Nous évaluons les risques sur la base de certains indicateurs et le plus souvent les partenaires n'ont pas toujours cette connaissance et ne sont pas à mesure de produire les éléments nécessaires»*.

L'activité bancaire, a-t-il poursuivi, est une activité règlementée par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et le groupe UBA. *«Pour sensibiliser nos collaborateurs et nos consommateurs, nous organisons des réunions pour leur parler davantage des nouveaux produits»*.

Pour les agriculteurs qui n'ont pas accès à la technologie ou qui n'ont pas un smartphone, UBA a mis en place des produits adaptés à travers des téléphones simples.

Afin de faciliter les transactions des clients en agence en cette période de COVID-19, Vincent de Paul Ngimbock a dit qu'avant la crise sanitaire, la Banque avait anticipé, *«car l'innovation technologique sur laquelle nous avons accès, nous y travaillons depuis les années. Pendant cette période le client a été bien servi. Pour ouvrir un compte, le client n'a pas besoin de se déplacer»*, précise-t-il.

D'ici la fin du mois d'octobre, la banque UBA va intégrer Airtel money et Mtn mobile money pour faciliter l'inclusion financière.

Mettant l'accent sur la Fondation UBA qui appuie les entrepreneurs, le directeur général a déclaré qu'avec la crise sanitaire et les mesures barrières, la Fondation est une association qui mène les activités en continue. *«Même si l'évènement ne sera pas organisé cette année, mais les équipes travaillent pour pérenniser l'action que nous avons toujours menées. 2020 ne sera pas comme les années précédentes»*, a-t-il défini.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Pourquoi les médecins et les infirmiers d'aujourd'hui ne peuvent-ils pas être aussi engagés que ceux d'avant?

Abel NSALOU (Mossaka-Cuvette)

CITOYENNETE

Propulser les jeunes à vivre, à s'entendre et à bâtir un Congo uni

L'Initiative *«Aimons le Congo»* est née de la plateforme Observatoire libre du Congo (OLC). Elle permet d'apprendre à aimer le Congo et concevoir ensemble les différentes étapes susceptibles de conduire vers l'amour véritable du pays. Par cette initiative, les jeunes qui ont besoin de formation et d'emploi vont redessiner, retracer, se réapproprier du civisme légendaire et qu'ils ne songeront plus à s'exiler. Biberic Gakene Lokwa, secrétaire à la communication de l'association Observatoire libre du Congo (OLC) exhorte les jeunes à aimer le Congo afin que le potentiel scientifique et artistique de son peuple trouve, les subventions et le soutien nécessaires à son épanouissement.

Que peut-on dire de votre Initiative «Aimons le Congo»?

**Face à ce qu'est devenu notre pays, avec une population qui se déchirait, qui avait perdu le nationalisme et l'esprit patriotique, c'est depuis 2015 que nous avons initié, avec d'autres jeunes, l'Observatoire libre du Congo (OLC). Nous nous sommes regroupés pour mettre en place cette association afin d'essayer de reconstruire l'amour du pays dans le cœur de tous les jeunes. D'où est né l'Observatoire libre du Congo, par la suite. Nous avons mis en place l'Initiative *«Aimons le Congo»* pour pousser les jeunes à vivre, à s'entendre et à bâtir ensemble un Congo uni.

Quels sont les objectifs et les missions concrètes de votre association?

**L'OLC est une plateforme des jeunes qui s'est donnée pour mission de promouvoir la justice pour tous et œuvrer pour la préservation des droits humains en République du Congo. L'Initiative *«Aimons le Congo»* est un appel à la citoyenneté et au patriotisme de la jeunesse congolaise. Nous voulons conscientiser les jeunes à travers des campagnes de sensibilisation, les conscientiser sur ce que c'est que le patriotisme, être citoyen et non un simple habitant.

Que peut-on retenir du parcours accompli par votre association jusqu'ici?

**Nous avons mené plusieurs activités parmi lesquelles la campagne de sensibilisation sur le civisme et le patriotisme en 2015, à l'orée du referendum. En 2016, nous avons également mené une campagne sur le citoyen modèle; c'est une campagne que nous avons tenue dans tous les arrondissements de Brazzaville pour conscientiser le citoyen, comment il doit être un citoyen modèle d'où le terme: *«Ne soyons pas des habitants, mais soyons des citoyens»*.

Comment s'organise-t-elle?

**Comme toute association, l'Initiative *«Aimons le Congo»* s'organise par des collectes entre membres pour réaliser tous les projets que nous portons. Au sein de l'association, nous sommes comme un mini réseau d'associations, à l'exemple de l'Association des jeunes entrepreneurs du numérique au Congo (AJENC). Avec elle, nous nous sommes constitués pour mettre en place l'Initiative *«Aimons le Congo»*. Et actuellement, nous sommes à 79 membres.

Biberic Gakene Lokwa

Quelle est votre stratégie pour faire aimer le Congo aux jeunes en quête d'emploi?

**Pour construire un Congo uni et face au chômage des jeunes, l'Initiative *«Aimons le Congo»* est en train de sensibiliser les nantis de la République. Nous ne touchons peut-être pas directement les jeunes mais ces nantis afin de les pousser à investir au pays. Lorsqu'une personne se met à construire une petite unité de production au Congo, elle va engager deux ou trois autres personnes. Grâce à cela, les personnes engagées trouveront de l'emploi. C'est toute une chaîne. Nous appelons les nantis à investir en aidant la jeunesse congolaise à sortir du chômage, par la création de petites unités de production. La jeunesse par elle-même ne pourra pas quitter le chômage, d'où l'appel à tous les ainés.

Quels sont les moyens pour mener à bien vos actions?

**Nos moyens sont un peu limités par la force des choses. Les moyens que nous mettons pour bien mener nos objectifs sont des campagnes de sensibilisation. A l'avenir, nous voulons faire des campagnes de sensibilisation, mais cette fois-ci au niveau national, de porte à porte, pour sensibiliser non pas seulement la jeunesse mais toute la population congolaise sur toute l'étendue du territoire national. Nous avons mené nos campagnes à Brazzaville et auprès des chaînes nationales.

Nous demandons à tous les Congolais de pouvoir s'approprier l'Initiative *«Aimons le Congo»*. Sans l'amour, on ne peut pas aboutir au développement et sans patriotisme, aucune nation ne peut être construite. Par-là, nous lançons un appel à tous ceux qui par leur conseil et appui multiforme pourront nous aider à la concrétisation parfaite de l'Initiative *«Aimons le Congo»*. L'amour étant à la base de tout, l'amour étant le socle de l'unité nationale, pour la bonne marche du pays, pour illuminer l'horizon national assombri par les nuages de la haine du prochain et de l'immoralité, il est vital, et plus que jamais, de regrouper toutes les composantes sociales.

Propos recueillis par
Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PROJET DES RÉFORMES INTÉGRÉES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Améliorer la gouvernance des finances publiques par l'audit

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), un atelier de formation sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle et des finances publiques (ISSAI) révisées en faveur des inspecteurs, vérificateurs et cadres de l'inspection générale des finances (IFG) se tient depuis lundi 12 octobre 2020. Cette formation qui a pour but de renforcer les capacités des acteurs du secteur se clôturera le 20 novembre prochain. Les travaux ont été ouverts par Serge Noël Régis Massamba, représentant l'inspecteur général des finances.

Les cadres de l'inspection générale

La formation porte sur les normes internationales des institutions de contrôle des finances publiques. Il s'agira de renforcer les capacités de ces agents pour leur permettre de mener à bien leur mission d'audit tant financier, de conformité de performance ainsi que d'autres contrôles des institutions publiques de l'Etat, selon Samuelson Lukimuena consultant du PRISP à la Banque mondiale. Au cours de cette session, les participants vont plancher sur différents thèmes: *«Les normes en matière d'audit financier», «les normes d'audit de conformité», «les normes d'audit de performances»*, .

Serges Noël Régis Massamba, a rappelé que la Banque mondiale et la République du Congo ont convenu dans le cadre du projet PRISP de renforcer les capacités des institutions de contrôle des finances publiques. La formation aux normes internationales, a-t-il dit, *«s'inscrit dans la droite ligne de la volonté exprimée d'améliorer la gouvernance des finances publiques par un constant arrimage des institutions de contrôle aux normes et standards internationaux en vue d'une meilleure professionnalisation»*.

Il a exhorté les agents à faire preuve d'assiduité et à accorder une attention soutenue aux enseignements dispensés qu'ils pourront capitaliser pour des meilleures performances de l'inspection générale des Finances.

Jean Richard Zobi, expert de l'IFG auprès du PRISP a indiqué que les attentes sont énormes. Cette formation leur permettra d'être opérationnelle, car, souligne-t-il, Il est important que l'inspection générale des finances et toutes les institutions de contrôle du Congo s'arriment aux normes et aux standards internationaux.

A rappeler que la Banque mondiale a accordé un prêt de 40 millions de dollars au Gouvernement congolais afin de l'accompagner dans ses efforts à relever les défis de la gouvernance. Ce prêt, qui couvre la période de 2017 à 2022, soit 5 ans, est destiné à supporter les charges du PRISP.

A.N'K.-K.

TECHNOLOGIE

Le 8e salon africain de l'invention et de l'innovation technologique se tient à Brazzaville

Sous le patronage du ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Brazzaville abrite du 15 au 17 octobre 2020 le 8e salon africain de l'invention et de l'innovation technologique sous le thème: *«Propriété intellectuelle, innovation et défis sanitaires»*. Ce salon est organisé par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) en collaboration avec le Gouvernement congolais.

Détecter et faire connaître les meilleurs résultats de recherche-inventions et innovations technologiques susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les Etats membres, tels sont les objectifs du salon. Il vise aussi à promouvoir les projets innovants et les nouveaux produits ou services qu'offrent les entreprises.

Pendant ce salon, les inventeurs relevant des Etats membres de l'OAPI (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo), vont présenter leurs inventions et leurs innovations technologiques. Ils seront évalués par un jury international afin d'en récompenser les meilleures.

Jacqueline MAKAYA

CORONAVIRUS

L'Afrique au bord de sa première récession en 25 ans selon le FMI

L'institution financière internationale de Breton Wood vient d'indiquer que si l'économie mondiale se relève peu à peu, le niveau d'activité avant la crise sanitaire ne sera pas atteint de sitôt. Dans ses prévisions économiques publiées à l'occasion de ses réunions d'automne, le Fonds monétaire international a fait savoir que le retour de l'activité économique sera particulièrement difficile pour certains pays émergents et en développement, où les infections à Covid-19 connaissent toujours une augmentation. Mais aussi pour certains pays africains qui espéraient sur les exportations du brut ou le tourisme pour rebondir.

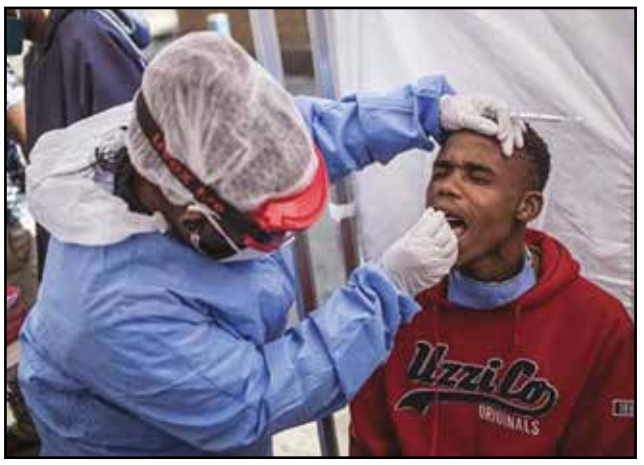

Dépistage de la Covid-19 dans une capitale africaine

Les spécialistes du Fonds monétaire international (FMI) ont fait savoir que l'Afrique au sud du Sahara pourrait connaître sa première récession en 25 ans. Après 3.2% de croissance enregistrés en 2019, «l'activité devrait chuter à moins 3%, actuellement, avant de rebondir à 3.1% en 2021. Ce modeste rebond concerne l'Afrique du Sud, après un effondrement de son PIB de 8% prévu pour cette année. Le pays devrait renouer avec une croissance de 3% l'an prochain. Seulement, la plus grande préoccupation pour le pays le plus riche de la région-Afrique subsaharienne, reste le chômage qui pourrait grimper à 37% cette année. Par contre, la reprise de l'économie nigériane pourrait s'avérer décevante. Seulement, 1,7% de croissance attendue pour 2021, après un plongeon de plus de 4%, cette année.

A noter que quatre pays échappent à la récession: l'Ethiopie, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire et le Kenya. La reprise des Etats africains dépendra de la soutenabilité de leur dette et des moyens dont ils disposent. Ces pays auraient besoin de 1200 milliards de dollars, soit 660.000 milliards de FCFA de financement jusqu'en 2023 pour surmonter la crise de la Coviid-19, estiment les experts du Fonds monétaire international.

Gaule D'AMBERT

CAMEROUN

L'ONU demande la libération de l'opposant Maurice Kamto

Les experts des droits de l'homme des Nations Unies demandent la libération du principal dirigeant d'opposition Maurice Kamto et celle de tous ceux qui ont été arrêtés lors de manifestations organisées par l'opposition le mois dernier. Jusqu'ici, le principal opposant de Paul Biya n'accepte pas sa défaite à la dernière élection présidentielle. Il estime que sa victoire lui a été volée par le président Paul Biya.

Dans un communiqué, les experts de l'ONU appellent Yaoundé à libérer le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kamto, bloqué chez lui depuis le 22 septembre. Officiellement, il ne fait l'objet d'aucun mandat d'arrêt ou d'assignation à résidence mais selon ses avocats, il ne peut pas sortir de chez lui. Sa résidence est encerclée par une centaine d'éléments de la gendarmerie et de la police. Et les autorités lui ont verbalement signifié une interdiction de quitter son domicile.

Pour ses avocats, cette assignation à résidence est illégale. Ils ont saisi la justice. Le gouvernement, lui, n'a pas communiqué sur le sujet. Mais il y a quelques jours, une source gouvernementale faisait remarquer que les forces de maintien de l'ordre sont sur la voie publique. Et qu'à aucun moment, elles n'ont pénétré dans son domicile.

Dans leur communiqué, les experts indiquent que l'assignation à résidence du leader du MRC pourrait constituer une privation de liberté. Les experts ont fait part de leurs préoccupations aux autorités, rappelant qu'en vertu du droit international, tout individu a le droit d'organiser et de participer à des réunions pacifiques.

Maurice Kampto

Les experts appellent également à libération de toutes les personnes arrêtées lors de manifestations organisées par l'opposition le mois dernier, se disant extrêmement préoccupés par ces arrestations massives. Selon eux, plus de 500 personnes auraient été arrêtées suite aux marches du 22 septembre à Douala et à Yaoundé.

G. D'A.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville,
B.P.: 1431, Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«AFRICA PNEUS ET PIECES» SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 54 Avenue du Havre, en face de BOSCONGO, Quartier 31 Juillet
RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00130
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 15 septembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, le 16 septembre 2020, folio 175/6, no 4813, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- L'importation de pneus;
- La vente, le montage et démontage de pneus et pièces mécaniques;
- La location de véhicules pour tous usages et notamment à usages de taxi.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «AFRICA PNEUS ET PIECES» SARL;

SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 54 Avenue du Havre, en face de BOSCONGO, quartier 31 Juillet, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Eric VISEE est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée ;

R.C.C.M.: CG-PNR - 01- 2020-B12-00130 ;

FORMALITE LEGALE: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 septembre 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00324.

Fait à Pointe-Noire,
le 12 octobre 2020.

Pour avis,
Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A.»
«S.G.S. CONGO S.A.»

SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL DE 1.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE DU GENERAL DE GAULLE/IMMEUBLE CNSS B.P.: 744
R.C.C.M.: POINTE-NOIRE NO 09 B 909
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt et un septembre deux mil vingt, enregistré le neuf octobre de la même année, Folio 192/9 n°613, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'actionnaire unique de la SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A, en sigle S.G.S CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue du GENERAL DE GAULLE, Immeuble CNSS, B.P.: 744,

Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a:
- Approuvé le rapport ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et qui a fait ressortir au titre de l'exercice un résultat net déficitaire;
- Renouvelé le mandat de Monsieur Stephen ROSSITER en qualité d'Administrateur Général, pour une durée d'une année qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020;
- Conféré à Monsieur Stephen ROSSITER, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il les exercera dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées d'actionnaires par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et par les statuts.

Les pouvoirs de Direction Générale et d'Administration sont exercés par Monsieur Stephen ROSSITER.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 12 Octobre 2020 sous le no 20 DA 652.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU,
Notaire.

PAROISSE SAINT-AUGUSTIN DE LA TSIEME (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

L'abbé Mathias Cédric Louhouamou, nouvel administrateur paroissial

Ancien cérémoniaire de Mgr Anatole Milandou et vicaire paroissial de Saint Augustin de la Tsiemé de 2018 à 2020, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou est depuis le 1er septembre 2020, administrateur paroissial, cumulativement avec les fonctions d'aumônier diocésain des chorales. Son installation officielle est prévu le dimanche 25 octobre prochain. Dans l'interview ci-après, il parle des projets pour redynamiser la pastorale paroissiale à Saint Augustin.

Mgr l'archevêque vient de vous responsabiliser en vous nommant administrateur paroissial de la Tsiemé pour cette année pastorale 2020-2021. Est-ce une promotion, un honneur ou une charge?

**Ce n'est ni une promotion, ni un honneur, mais une charge qui est considérée dans l'Eglise comme un service. Je rends un service aux paroissiens de Saint Augustin de la Tsiemé, une paroisse sinistrée par les inondations des eaux de la rivière qui porte son nom. Mgr Anatole Milandou m'a confié une charge, un service que je dois accomplir, comme d'ailleurs le Christ, roi de l'univers s'est mis à laver les pieds de ses apôtres le soir du Jeudi Saint. Notre plan pastoral pour cette année part du principe ecclésiologique, c'est-à-dire Eglise en perpétuelle réforme, partant de l'Esprit Saint, tout en mettant en pratique les orientations de nos pères archevêques. Nous voulons apporter du renouveau spirituel, de commun accord avec l'équipe presbytérale et les deux conseils pastoraux. Un programme a été élaboré qui prévoit: lundi, chapelet à Sainte Rita; mardi, chapelet pour le cardinal Emile Biayenda; mercredi, chapelet des morts avec le groupe suffrage; Jeudi, chapelet à Saint-Michel Archange; vendredi, chapelet de la divine miséricorde; samedi, chapelet de la Vierge Marie et le dimanche, chapelet du Saint-Esprit, entrecoupé de la litanie des Saints. Autres aspects pour apporter un regain de vitalité à la vie spirituelle des paroissiens, des visites pastorales seront menées aux malades dans les quartiers, ainsi que dans les hôpitaux (CHU, Talangaï, Makélékélé), cliniques et dispensaires les plus proches de la paroisse. Cette activité va se dérouler un mercredi sur deux et les prêtres seront disponibles les mardis et vendredis pour l'écoute des paroissiens, ainsi que des personnes qui veulent les rencontrer pour des questions spirituelles. Chaque jeudi, il y aura une adoration du Très Saint-Sacrement, et cela se passera dans un calme absolu, en silence dans l'église, suivie de la confession individuelle.

Comment entendez-vous affronter l'épineux problème de l'inondation de la paroisse et de la formation des laïcs?

**Justement, nous avons rencontré les bureaux des mouvements d'apostolat du 6 au 20 septembre dernier pour décortiquer tous les problèmes majeurs qui minent le bon fonctionnement de la paroisse. Au cours de cette année, il est prévu diverses formations en faveur des responsables des mouvements d'apostolat car, comme qui dirait, le poisson pourrit par la tête. Nous allons mettre un accent particulier sur la place et le rôle du responsable, partant des statuts signés par Mgr l'archevêque le 6 octobre 2007. Il est prévu aussi des conférences axées sur les vocations spécifiques ou le charisme de chaque mouvement d'apostolat, afin de faire connaître le Saint-Patron à tous les membres. Car beaucoup adhèrent aux mouvements d'apostolat sans connaître leur spiritualité et de manière sérieuse le Saint Patron. Chez les enfants Elisa par exemple, ce qui compte c'est la danse à l'autel, alors qu'ils devraient faire le service de l'autel, laver les linges liturgiques, faire l'apostolat des malades, décorer l'église pendant les grandes célébrations eucharistiques. L'objectif de ces formations est de repréciser la vocation de chaque mouvement d'apostolat, partant de ses propres documents de base. En un mot, il s'agira de redynamiser la pastorale des mouvements d'apostolat à Saint-Augustin de la Tsiemé. L'autre volet de votre question, c'est l'inondation de la paroisse. Nous nous attelons à ce que les pluies qui pointent à l'horizon ne soient plus sources de nos malheurs. Des contacts sont menés avec une société d'assainissement pour que le lit de la rivière Tsiemé soit aménagé. J'attache du prix aux travaux d'assainissement de la rivière Tsiemé et cela doit se faire coûte que coûte, si non tous les projets énumérés ne seront pas réalisables.

L"abbé Mathias C. Louhouamou

Premier catéchiste de la paroisse et quelles sont les missions qui seront assignées à la commission catéchèse en cette période du Coronavirus?

**Avec le Coronavirus, toutes les activités, y compris celles des catéchistes étaient suspendues. Maintenant que le coup d'envoi a été donné le samedi 3 octobre dernier par Mgr l'archevêque, nous pensons que les catéchistes ont du pain sur la planche et la lourde mission d'intérioriser les orientations de nos pères archevêques que nous leur avons inculquées lors de la première rencontre de prise de contact. Dans une circulaire adressée aux curés des paroisses, il est fait mention de la reprise du catéchisme dans les paroisses à partir du 12 septembre et c'est ce qui fut fait. Les sacrements de baptême et de première communion seront administrés au mois de novembre, la confirmation en décembre et la profession de foi se fera selon l'organisation de chaque paroisse. Dans notre paroisse, le baptême et la première communion auront lieu le 14 et le 15 novembre, la profession de foi le 22 novembre. L'ouverture de l'année pastorale paroissiale et catéchétique a eu lieu le 4 octobre dernier à l'unique messe de 7h30, célébrée par notre jeune prêtre, l'abbé Francky Gloire Kitilou Batidi, ordonné la veille même. Hormis la catéchèse, un accent particulier sera accordé à la commission des vocations pour un suivi véritable des futurs candidats qui s'intéressent à la vie religieuse. En ce qui me concerne, je suis en train de suivre un jeune paroissien en la personne de Johan Grâce Félix Nkodia qui a satisfait à son concours et qui sera le premier à être envoyé au séminaire à partir du 26 octobre prochain. Avec la grâce de Dieu et la bénédiction de tous, ce jeune pourra devenir prêtre un jour. Une répartition des aumôniers a été faite et moi je m'occupe des vocations. Entre nous prêtres, nous nous sommes fixés l'objectif d'être plus proches des mouvements d'apostolat et de l'ensemble des paroissiens. Nous sommes une équipe dynamique composée des abbés Mathias Cédric Louhouamou comme administrateur paroissial ; Gervais Koudissa, vicaire et Francky Gloire Kitilou Batidi qui vient d'être ordonné prêtre le samedi 3 octobre dernier à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur et qui a célébré sa première messe le dimanche 4 octobre marquant la clôture de l'année pastorale 2019-2020 et l'ouverture de l'année pastorale 2020-2021. Pour mener à bien notre pastorale, nous allons travailler ensemble avec les deux conseils pastoraux, à savoir le conseil pastoral et le conseil pour les affaires économiques. Aucun changement n'est envisagé au sein de ces deux conseils, dans la mesure où ce sont des membres qui ont été élus pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. La sagesse africaine nous enseigne que lorsque vous arrivez dans une structure ecclésiale ou diocésaine et que vous trouvez une organisation bien établie, travaillé d'abord ensemble et quand les failles se feront sentir, on pourra procéder à des changements ou au réaménagement de l'équipe pour plus de synergie et d'efficacité. Je vais travailler avec l'équipe pastorale laissée par mon prédécesseur, l'abbé Noël Miambanzila et ce n'est qu'après, que l'on pourra changer pour recadrer les choses, afin que cela puisse marcher sur des roulettes dans un esprit de dialogue, de consensus.

(Suite en page 9)

DIOCESE DE NKAYI

Session d'ouverture de l'Année pastorale 2020-2021

La session d'ouverture de l'Année pastorale 2020-2021 du diocèse de Nkayi a eu lieu du 27 septembre 2020 au 4 octobre 2020, au Monastère Bénédictin Sainte Marie de la Bouenza sous le haut patronage de son Excellence Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi.

En effet, trois moments majeurs ont marqué cette session d'ouverture de l'Année pastorale 2020-2021: la Retraite spirituelle de tous les ouvriers apostoliques du diocèse de Nkayi, les évaluations de l'Année pastorale 2019-2020 et la projection de l'Année pastorale 2020-2021, et enfin la Messe d'envoi en Mission.

De la retraite spirituelle: Animée par l'abbé Edouard Mougnele, prêtre du diocèse de Nkayi et professeur de théologie systématique au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville, cette retraite spirituelle a eu comme thème: *«le Visage de Dieu, Source de notre Sainteté Sacerdotale»*.

La joie inconditionnelle qui caractérise la vie des prêtres n'élimine pas la fragilité, la précarité de leurs existences. C'est pourquoi la source d'inspiration du prêtre demeure Dieu lui-même. Le visage de Dieu doit être recherché dans les moments de crises, de tensions. La redécouverte permanente de ce Visage de Dieu dans l'exercice du ministère sacerdotal permet de découvrir l'identité du Jésus, prêtre par excellence. L'objectif principiel d'un tel thème serait donc la redécouverte de la valeur du ministère sacerdotal (Ps 13,17; Ps 66).

Des évaluations: concernant les évaluations de l'Année pastorale 2019-2020 et la projection de l'Année pastorale 2020-2021, un élément prépondérant a été souligné: l'avènement de la pandémie du Coronavirus ou COVID-19.

En effet, la pandémie du Coronavirus a paralysé la vie pastorale de l'Eglise universelle, en général, et de l'Eglise locale de Nkayi en particulier.

Ainsi donc, l'Année pastorale 2020-2021 dans sa projection devient une année de défis afin de surmonter les difficultés de la Pastorale d'ensemble causées par le redoutable Coronavirus.

La majorité des paroisses, des aumôneries, des commissions et services diocésains ont fait tout de même leurs rapports respectifs de l'Année écoulée.

En outre, Mgr Daniel Mizonzo, pasteur propre, a donné quelques orientations pastorales pour une fructueuse Année pastorale 2020-2021. Parmi ces recommandations et orientations nodales nous pouvons citer: la redécouverte de la richesse des exercices spirituels tels que l'adoration du Saint Sacrement tous les Jeudis, la récitation du Saint Rosaire tous les Samedis, le respect des mesures et gestes barrières dans les différentes célébrations dans toutes les paroisses et quasi-paroisses, Bimvuka, Bisalusu du diocèse de Nkayi.

De la Messe d'envoi en mission: enfin en ce qui concerne la Messe d'envoi en mission, présidée par son Excellence Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, et concélébrée par tous les prêtres du diocèse présents à cette session, cette messe a été marquée par la cérémonie d'admission parmi les candidats au Sacrement de l'ordre de: Bayeni Farian, Kouhina Ngoma Evariste, Madienguila Boris, Pandou Dhany, Bouesso Modeste et Milandou Espoir Gautier.

Mgr Daniel Mizonzo présidant l'eucharistie

Dans son homélie, inspirée d'Isaïe 5, 1-7; Ph 4, 6-9 et Mt 21, 33-43, Mgr Daniel a exhorté ses brebis en ces termes: *«La vigne du Seigneur sera donnée à d'autres vignerons; le Royaume de Dieu sera donné à un autre peuple. La parabole des vignerons homicides a été retenue merveilleusement par les trois synoptiques. Elle nous présente une allégorie. En effet, il parait de prime abord que la vigne symbolise Israël; les vignerons et ses meurtriers, ses souverains et ses chefs; le propriétaire de la vigne c'est évidemment Dieu; les messagers qui ont été lapidés, ce sont les prophètes; et le fils qui a été tué c'est Jésus qui, à son tour, sera tué ; le châtiment des vignerons c'est le rejet d'Israël; et l'autre peuple c'est l'Eglise des païens que nous-sommes c'est-à-dire les non juifs. L'actualisation de cette parabole laisse entendre que l'évangéliste songe aussi aux dirigeants des communautés chrétiennes de son temps. Car à cette époque déjà, comme toujours et même aujourd'hui dans notre Eglise, certains avaient et ont des comportements détestables, prétentieux plus avides d'honneurs que d'humbles services, agissant comme s'ils étaient propriétaires de l'Eglise et non intendants de l'Eglise. On se montre donc agressifs et même meurtriers à l'égard des envoyés du Maître qui les appelle à leur devoir. Nous sommes donc tous concernés par cette parabole, pour que nous soyons des intendants fidèles et consciencieux dans le champ du Seigneur»*.

C'est finalement autour d'un repas fraternel que la Session a baissé ses rideaux; renvoyant ainsi tous les ouvriers apostoliques du diocèse de Nkayi dans leurs missions respectives.

Il ne reste qu'à souhaiter une bonne et heureuse Année pastorale à tous les Missionnaires de la nouvelle évangélisation du diocèse de Nkayi.

Pour la Commission Communication et Médias Du Diocèse de Nkayi
Abbé Daslin NGOUBILI

XXIXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A-

Journée des missions

Textes: *Is. 45, 1.4-6; 96,1a.3.4-5b.7-8a.9a.10ac; 1 Thes. 1, 1-5b; Mat. 22, 15-21*

Ce dimanche, journée missionnaire, nous entendons ces lectures qui nous recommandent de recentrer notre vie sur Dieu. C'est le message dans la première lecture: *«Je suis le Seigneur ton Dieu, il n'en est pas d'autre; hors moi, pas de Dieu.»* Ce Dieu qui se révèle est un Dieu libérateur et sauveur. Son message est adressé à un peuple qui vient de vivre une longue période d'exil. Il a été anéanti et humilié. Mais le prophète lui annonce qu'il va pouvoir retrouver sa dignité.

Ils sont nombreux aujourd'hui ceux qui ont tout perdu. Cette journée missionnaire nous rappelle que pour le Seigneur, la priorité c'est le petit, le pauvre, celui qui a perdu ou oublié sa dignité.

Nous sommes tous appelés et envoyés pour annoncer *«la joie de l'Évangile»*. C'est l'appel que nous adresse le Pape François.

L'apôtre Paul a été appelé puis envoyé pour annoncer le Bonne Nouvelle de l'évangile au monde païen. Cette annonce n'a pas été vaine. Elle a porté du fruit: *«votre foi est active, votre charité se donne de la peine, votre espérance tient bon…»* Paul découvre que le principal travail c'est Dieu qui le fait dans le cœur des hommes. Et il rend grâce à Dieu.

Cette lettre de Paul aux Thessaloniciens nous rejoint à l'occasion de cette journée missionnaire. Lui-même a été un passionné de l'annonce de l'évangile au monde païen. Aujourd'hui, il y a des hommes et des femmes qui quittent leur pays et partent comme missionnaires. L'annonce de la Bonne Nouvelle a toujours rencontré des oppositions. L'évangile nous montre des gens qui se mettent d'accord pour tendre un piège à Jésus; c'est ce qui se passe aujourd'hui.

Mais Jésus ne se laisse pas piéger. Il dénonce d'abord leur hypocrisie en utilisant la monnaie de l'empereur. La pièce de monnaie que ses adversaires lui ont présentée portait la marque de César. Il est donc normal qu'ils lui rendent ce qui lui est dû. Mais la marque que nous portons est d'un tout autre ordre: c'est celle de Dieu. Au jour de notre baptême, nous avons été marqués de la croix du Christ. Cette marque oriente toute notre vie.

Rendre à Dieu ce qui lui est dû, c'est d'abord s'imprégner de son amour, c'est l'accueillir dans notre vie. Etes-vous sûrs de rendre à Dieu ce qui est à Dieu? En l'occurrence, il s'agit de reconnaître en Jésus celui qui *«est à Dieu»*.

César n'est que César; les rois de la terre ne sont en réalité que des roitelets. Leur royauté est passagère et le royaume de Dieu est d'un tout autre ordre: c'est au sein même des royaumes de la terre que toute œuvre d'amour et de fraternité fait grandir le seul Royaume de Dieu.

En ce dimanche, Seigneur, nous voulons, te rendre ce qui te revient. Sois avec nous pour que l'évangile soit annoncé dans le monde entier!

Amen!

Fr. Carlos CORREIA, Sss
(Pointe-Noire)

PAROISSE SAINT-AUGUSTIN DE LA TSIEME (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Une partie du lit de la rivière Tsiemé aménagé

Le mercredi 23 septembre dernier, les populations, mieux les chrétiens de la contrée de la Tsiemé, sur le long de la rivière, à hauteur de la paroisse Saint-Augustin entre les rues Moussana et Manguenguengué ont été surprises de voir tôt le matin un tractopelle en pleine action d'assainissement du lit de cette rivière. C'est l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, administrateur paroissial de Saint-Augustin qui a lancé les travaux d'aménagement et d'assainissement de ce lit. En présence du président du quartier 63 Tsiemé, du commissaire de police de l'arrondissement 6 Talangaï et de quelques responsables des confessions religieuses sœurs de la contrée.

Une partie du lit aménagé

L'administrateur paroissial a indiqué que *«les eaux débordantes de la rivière Tsiemé pendant la saison des pluies menacent dangereusement la paroisse Saint-Augustin. Cela fait plusieurs années que cette paroisse se trouve dans cet état d'inondation. Dès ma prise de fonction le 1er septembre dernier, ma première préoccupation était d'aménager le lit de la rivière Tsiemé qui fait obstacle à notre paroisse et qui est source de malheur des riverains de cette contrée. La grotte mariale débaptisée consolatrice des affligées et la Vierge Marie sont dans l'eau, impossible aux chrétiens de méditer leur chapelet; l'école paroissiale est contrainte à n'accueillir les élèves que deux à trois fois par semaine. Les prêtres sont obligés de quitter le presbytère pour louer une habitation dans le quartier, alors qu'un prêtre doit habiter en paroisse. Marie, consolatrice des affligées est devenue par la force des choses affligée des eaux de la Tsiemé. C'est ainsi que nous entreprenons de tels travaux pour sauver la paroisse et que les prêtres reviennent, ainsi que les activités des mouvements d'apostolat retrouvent leur engouement d'antan. Pour mener à bien ce projet, nous avons sollicité l'ingéniosité d'une entreprise qui a fait l'expertise de terrain; les résultats ont été communiqués aux responsables des mouvements d'apostolat qui ont accepté. L'appel a été lancé aux chrétiens pendant les messes bien que le nombre des participants soit limité à 50 personnes. Un cahier est ouvert au Conseil pastoral pour les affaires économiques pour la collecte de divers dons en nature et en espèce, intitulé: «sauvons l'église, la grotte, l'école et le presbytère». Les travaux qui s'exécutent présentement sont le fruit des paroissiens de la Tsiemé et s'élèvent à la somme de 2 millions, 935 mille de Francs Cfa, répartis par tranche de 375.000 Francs Cfa par jour pendant sept jours. C'est pourquoi, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou lance un appel aux chrétiens des autres confessions religieuses, aux hommes de bonne volonté et au pouvoir public pour leur participation financière. «Chaque don que nous allons recevoir sera annoncé à l'église pendant les messes, transparence oblige. Avant le démarrage des travaux, des demandes d'aide ont été adressées aux hommes de bonne volonté; nous attendons toujours leurs réponses. Nous remercions le maire de Brazzaville qui nous a délivré l'autorisation d'exécution des travaux.*

Au secours, les pluies arrivent!».

Un engin en pleine action sur la rue Manguenguengué

Pascal BIOZI KIMINOU

(Suite de la page 8)

Pour qu'enfin, gagner des âmes au Christ, car la loi suprême de l'Eglise c'est le salut des âmes.

****Avez-vous un message à adresser aux chrétiens de la Tsiemé?***

**Le seul message, ce sont les projets que je viens d'énumérer tout au long de cette interview que nous voulons mener, réaliser ensemble dans l'unité et la paix du Christ. Le curage du lit de la rivière Tsiemé reste notre préoccupation. Notre paroisse est toujours victime des eaux de pluie qui viennent de partout et qui inondent l'église. Souvenez-vous qu'un jour, les paroissiens se sont retrouvés les pieds dans l'eau avec deux corps mortels pour une messe de requiem. Sauvons la grotte mariale et l'école de la paroisse qui subissent le dictat de ces eaux. Les élèves sont obligés parfois à ne fréquenter que deux à trois jours par semaine et cela nous dérange. Notre grotte a été débaptisée: Marie consolatrice des affligées. C'est elle qui est la consolatrice des affligées, malheureusement, à Saint Augustin, Marie est affligée par les eaux débordantes de la rivière Tsiemé. C'est pour cela que nous voulons sauver la Vierge Marie. Autres projets à réaliser, l'installation de la cloche de la paroisse qui nous a été offerte gratuitement par les frères franciscains basés dans le diocèse de Reims, en France; le transport sera à notre charge; l'achèvement du plafond de l'église amorcé par mon prédécesseur; le revernissage des bancs de l'église en gardant leur éclat détruit par les eaux de pluie; intensifier l'éclairage pour illuminer les parcelles avoisinantes. Autre chose qui nous préoccupe, c'est la consécration de l'église. Certes, elle a été bénie, mais pas encore consacrée. Lorsque l'on consacre ou l'on dédicace une église, en invoque les Saints et c'est l'évêque qui fait douze signes de croix avec le Saint chrême, comme les douze apôtres. Ensuite, la relique de notre Saint patron Saint-Augustin, évêque d'Hippone, sera placée à l'autel de la messe que nous comptons célébrer à la date qui marque sa naissance.

Propos recueillis par
P. B. K.

Fonds des Nations Unies pour la Population
Adresse: Rue Crampel, B.P.: 19012
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: +242 05 521 67 00
Site web: www.unfpa-congo.org

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI)
REOI No. UNFPA/COG/01/2020

Pour l'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO-BRAZZAVILLE

Madame/ Monsieur,

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pouvant faciliter l'exécution de ses programmes et projets.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

ELIGIBILITE:

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.

Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes:

1. PROFIL DE LA COMPAGNIE

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

1.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)

• Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

1.2 Description des services et biens à fournir

• Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

1.3 Expérience

• Inclure un tableau récapitulatif des projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

1.4 Personnels et contacts

• Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultance, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

1.5 Capacité financière

• Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (si applicable).

• Justificatif récent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales (RIB récent accompagné d'une attestation de la banque).

II. DOMAINES D'ACTIVITES ET EXPERTISE

II.1. Matériels roulants (vente, location et services connexes)

• Ambulance, véhicules 4 x 4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.

• Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.

• Entretien et réparation des moyens roulants.

II.2. Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés

• Equipements/kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI),
confection de masques de protection contre la COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène (sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc.), fourniture de tests médicaux (VIH, COVID- 19, etc.).

II.3 Communication et services similaires

• Enquête, sondage et recherche:
o Conception-rédaction et édition des rapports, études, publication, stratégies politiques, etc.

• Production audiovisuelle:
o Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de
film-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;
o Spots publicitaires (spots animatiques, jeux de personnage, bandes dessinées, etc.).

• Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et Reprographie de documents:
o Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)
o Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Factsheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.

• Publication et diffusion de supports:
o Location ou achats d'espaces publicitaires
o Grille tarifaire presse quotidienne.

• Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).

• Publicité et annonce.

• Fourniture de connexion internet et services mobile.

II.4 Evènementiel

• Restauration et services traiteur.

• Location de salle, location chaises, location de chapiteaux, et autres fournitures et matériels.

• Décoration des salles, sites, stands, etc.

• Animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesses, etc.

II.5 Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)

• Equipement de communication (Radio HF, UHFNHF, satellite, téléphone, etc.).

• Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivirus,
Microsoft Word, DVD, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).

• Equipement de sécurité (CCTV, contrôle d'accès, détecteur de métaux et mouvement, porte coulissante, etc.).

• Groupes électrogènes.

• Fourniture et consommables de bureau.

• Mobilier de bureau.

• Autres (à préciser).

II.6 Compagnies de génie civil et bâtiment

• Construction/ Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes, ponts, pistes, forages, hôpital, etc.).

• Matériaux de construction et matériels électriques.

• Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

II. 7 Environnement et salubrité

• Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie
renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

II.8 Transport, hébergement et services connexes

• Livraison de courrier, livraison de matériels divers.

• Transport et dédouanement (transitaire).

• Services de voyages.

• Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

II.9 Services professionnels (formation, consultance, assistance technique, etc.)

• Gestion des activités génératrices de revenu (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).

• Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.

• Renforcement de capacités pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.

• Suivi et Evaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).

• Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

II.10 Autres services

• Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électroniques et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

- Utilisez-vous l'Internet pour vos affaires ? : Oui ☐ Non ☐
- Si oui, l'utilisez-vous pour :
  - Les appels d'offres : Oui ☐ Non ☐
  - La recherche d'information : Oui ☐ Non ☐
  - La vente en ligne : Oui ☐ Non ☐
  - La recherche d'emploi/consultation Oui ☐ Non ☐
  - La commande de marchandises Oui ☐ Non ☐
  - Le paiement /transfert d'argent Oui ☐ Non ☐
- Si oui : dans un Cyber café : ☐ à domicile : ☐ au bureau : ☐
- Si non,
  - Problème de connexion dans ma zone : ☐
  - Problème d'électricité : ☐
  - Ne sait pas utiliser un ordinateur : ☐
  - Ne connait pas l'internet : ☐
- Si oui au point 1 : Visitez-vous les sites suivants ?
  - UNFPA (www.unfpa.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNFPA Congo (congo.unfpa.org) Oui ☐ Non ☐
  - PNUD (www.pnud.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNOPS (www.unops.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNOPS (unwebbuy.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNGM (www.ungm.org) Oui ☐ Non ☐
  - Autres sites des Nations Unies (à préciser) _____

II.6. Disposez-vous d'un

- Site Web ? Oui ☐ Non ☐ Lequel_____
- Catalogue en ligne ? Oui ☐ Non ☐
- Votre adresse email : _____

Nota Bene:

L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations ; et de le transmettre par email à l'adresse marina.malapet@unfpa.org (objet: REOI/UNFPA/COG/01/2020) ou de déposer au bureau de l'UNFPA à l'adresse suivante, au plus tard, le 4 novembre 2020.

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° REOI/UNFPA/COG/XX/2020
UNFPA Congo
Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville)
BRAZZAVILLE-CONGO
Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo: http://congo.unfpa.org et sur le site de l'UNGM: http://www.ungm.org. L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA.

TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2020.

Mohamed Lemine Salem OULD MOUITABA

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

EDUCATION

Une nouvelle extension de l'Ecole internationale Espoir du pays

L'Ecole internationale Espoir du pays existe depuis 2012. Son promoteur, le Dr Sylvain Roland Malonga, et son épouse ont présenté jeudi 8 octobre 2020 l'extension du complexe à Mpissa, dans le 2e arrondissement de Brazzaville, Bacongo. La cérémonie s'est déroulée sous les auspices de Mme Simone Loubienga, administrateur-maire de cet arrondissement, en présence de l'ancien administrateur-maire de Moungali, Benjamin Loukakou, du chef du quartier 29 de Mpissa, François Matsimouna, du personnel administratif et du corps enseignant.

Le promoteur a, dans son mot de bienvenue, retracé le parcours de son école, de la création jusqu'à aujourd'hui. L'Ecole internationale Espoir du pays, a-t-il dit, est une école américaine. Elle est un rêve, une idée venue de Chicago (Etats-Unis) dans les années 2010-2011.

Présentant les caractéristiques de la nouvelle extension, il a indiqué que c'est un bâtiment réalisé en plein confinement pendant six mois. Il a six niveaux. Pour la première phase, deux niveaux ont été réalisés. Au rez-de-chaussée, premier niveau, on trouve trois salles de maternelle, un bloc administratif et une salle de CP1. Au deuxième, le cycle primaire et une salle informatique. Le cycle du collège se tient au 3e niveau. Chaque niveau a six salles de classes pour trente élèves. A l'avenir, deux autres niveaux s'ajouteront pour les activités culturelles et au 6e, il y aura un bloc d'appartement pour le personnel étranger dans le but d'assister le personnel enseignant et administratif du Congo.

Mme Simone Loubienga, félicitant le couple Malonga, a rappelé que l'école est le creuset de la République, l'école fait que la nation ait un socle, un fondement, une fondation. *«Avec les structures que nous avons dans cette école, les enfants, qui viendront y étudier vont transmettre ce qu'ils auront appris aux autres, afin que le quartier Mpissa puisse rayonner dans tout Bacongo»*, a-t-elle dit.

Le chef du quartier, François Matsimouna, a exécuté le rituel traditionnel en signe de bénédiction et de sanctification des lieux.

L'extension du complexe

S'en est suivie l'inauguration de la fontaine offerte par l'Ecole à la population de Mpissa, par Mme Simone Loubienga. Cette fontaine est placée à l'extérieur de l'école.

A l'école internationale Espoir pays, la langue anglaise est enseignée depuis la maternelle. Claudine Wojtowicz, directrice du département de langue anglaise, s'est réjouie de dispenser le cours aux enfants de deux ans. *«A la maternelle, ce sont les répétitions, on s'amuse beaucoup. Les enfants apprennent les concepts les plus simples: bonjour, merci et font des phrases. C'est bien de commencer très tôt, car la mémoire est parfaite jusqu'à 8 ans. Je suis très heureuse d'avoir ces enfants, car il faut préparer leur base»*, a-t-elle expliqué.

A l'issue de la cérémonie, les cinq premiers de chaque classe ont reçu des fournitures scolaires. Une façon de les encourager à aller plus loin.

L'Ecole internationale Espoir du pays est également présente au Plateau des 15 ans, Moungali (Brazzaville) et à Mont Kamba (Pointe-Noire).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Stepha BOYABE *(Stagiaire)*

BRACONNAGE

Encore des présumés trafiquants à la barre!

Poursuivis pour présomption d'abattage, détention et circulation illégales de trophées d'espèces animales intégralement protégées, des trafiquants présumés, de nationalité congolaise, seront fixés sur leur sort respectivement ce 16 octobre 2020 au Tribunal de Grande Instance de Dolisie, et le 17 octobre à Sibiti.

A Dolisie, dans le département du Niari, le tribunal rendra, sauf changement de dernière heure, son verdict sur l'affaire de deux présumés trafiquants arrêtés dans cette ville, pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau et des dents de panthère. L'un serait un commanditaire de la mise en commercialisation de la peau et des dents de l'animal et l'autre, un acheteur et revendeur des produits de faune. Les deux ont reconnu les faits.

Ils avaient été interpellés le 16 octobre 2019 grâce aux efforts conjoints des agents de la direction départementale de l'Economie forestière du Niari et des éléments de la Gendarmerie nationale, avec le concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Dans le département de la Lékoumou, un délinquant présumé poursuivi pour soupçon d'abattage d'éléphants, détention et circulation de huit pointes d'ivoire sera devant le tribunal de Sibiti, le 17 octobre 2020. Il avait été arrêté le 15 avril 2019 à la gare routière de cette ville, par les éco-gardes de la direction départementale de l'Economie forestière de la Lékoumou, avec l'aide juridique du PALF.

Un des présumés trafiquants dans les locaux de la Gendarmerie à Dolisie

Le prévenu, au cours des précédentes audiences, avait reconnu les faits qui lui sont reprochés. L'audience du 17 octobre 2020 portera sur la poursuite de l'instruction et la comparution des témoins.

En République du Congo, une loi, la loi 37-2008 de novembre 2008, et un arrêté déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées interdisent strictement l'abattage d'éléphants et de panthères. Deux animaux classés espèces intégralement protégées. Tout contrevenant à ces textes juridiques encourt de lourdes peines.

V.M.

PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX D'EXCELLENCE KIBOBA D'OR

Deux lauréats primés par l'ONG "Le livre du Congo blanc"

L'ONG *"Le livre du Congo Blanc"* que dirige Dubblon Garcel a initié un prix d'excellence dénommé *«Kiboba d'or»* pour récompenser les personnes du 3e âge ayant rendu des loyaux services à la société. Sa première édition s'est déroulée le 1er octobre dernier à la préfecture de Brazzaville. Une journée consacrée au plan international aux personnes âgées. L'humanité célébrait ce jour-là sa 30e édition.

Pour la première édition, deux hommes, Samuel Corneille Youmbah et Antoine Iboua Makita, ont reçu leur distinction des mains de Dubblon Garcel, secrétaire général de cette organisation.

Le prix d'excellence *"Kiboba d'or"* est une émulation du citoyen âgé du monde. Il est décerné à toute personne physique et à toute personne morale dont les efforts au service du mieux-être collectif ont marqué le temps.

Attribuée à quiconque, sans distinction d'origine, de race, d'idéologie politique ou religieuse, de sexe, de rang social ou de toute autre appréciation similaire, cette distinction vise la promotion et la protection de la personne âgée nominée. Il est une garantie pour la durée et la qualité de vie du bénéficiaire. Puisque ce prix, a expliqué le secrétaire général de l'ONG, consacre un certain nombre d'avantages aux bénéficiaires. Entres autres, l'accès au logement, à l'eau et aux besoins quotidiens; l'apport financier et la protection juridique. L'ONG a prévu un conseil de six avocats qui veilleront aux intérêts juridiques de ces personnes, a-t-il affirmé.

La distinction de Samuel C. Youmbah est le fruit du travail réalisé dans les avancées administratives de Brazzaville entre 2002 et 2017. Réceptionnant le prix, le bénéficiaire a souhaité que cette ONG s'enracine pour que d'autres personnes de sa catégorie soient reconnues. Aussi a-t-il promis travailler avec cette organisation pour la pérennisation de ce prix qu'il a qualifié d'intéressant.

Le secrétaire général à g posant avec les deux lauréats

Congratulé pour sa contribution aux avancées de l'identification civile au Congo précisément pour l'introduction de la carte d'identité biométrique entre 1996 et 1997, Antoine Iboua Makita s'est dit ému d'avoir été retenu sur 251 candidatures. Nous sommes devenus les ambassadeurs de l'ONG, a-t-il confié.

Le *«Prix d'excellence kiboba d'or»* sera désormais décerné aux lauréats le 1er octobre de tous les ans.

A noter que *"Le livre du Congo blanc"* a été créé le 23 novembre 2010 dans le but d'œuvrer pour le développement socio-humanitaire et la préservation de l'environnement.

Germaine NGALA

ECONOMIE

Les investissements ont de bonnes perspectives en Afrique

Les participants au webinaire (rencontre virtuelle) sur le supplément au rapport de la Banque africaine de développement *«Perspectives économiques en Afrique»* (PEA) destiné aux publics asiatiques, ont reconnu lundi 14 septembre son caractère essentiel pour l'Afrique de l'après-COVID-19. Ces participants, environ 350, ont affirmé que *«l'Afrique reste une place de choix pour les investissements»*

Des représentants gouvernementaux et du corps diplomatique africain en Asie, des professionnels du développement, des représentants de la société civile, des universitaires et des représentants de groupes de réflexion, des étudiants, des journalistes et des personnes s'intéressant aux questions africaines figuraient parmi les participants.

Le supplément met à jour les projections de croissance et les perspectives de l'Afrique pour 2020 et 2021. Il souligne l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement socio-économique du continent et recommande un ensemble de mesures de réouverture des économies en toute sécurité et d'accélération de la reprise de la croissance.

«Malgré la pandémie de COVID 19, les possibilités d'investissements restent encore nombreuses en Afrique. Les marchés mondiaux sont en train de se déplacer vers l'Asie du Sud et l'Afrique. Dans un sens, l'Afrique n'est pas très éloignée pour les investisseurs asiatiques susceptibles être intéressés par les possibilités d'investissement qu'offre le continent», a déclaré Tetsushi Sonobe, doyen de l'Institut de la Banque asiatique de développement (ADBI).

La croissance du PIB de l'Afrique, a poursuivi Tetsushi Sonobe, devrait rebondir rapidement en 2021, au regard de sa progression régulière enregistrée avant la pandémie. Il a fait état, ce faisant, de quelques-unes des opportunités potentielles présentées dans le supplément des PEA: *«un vaste marché avec une population jeune, pleine de ressources; la perspective d'un marché d'une valeur de trois mille milliards de dollars américains grâce à l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA); un plus grand potentiel pour l'industrie manufacturière alors que les opportunités de production à faible coût continuent de se déplacer vers l'Afrique; un meilleur environnement pour les entreprises et l'amélioration de la gouvernance macroéconomique.»*

Selon le vice-président de la BAD en charge du développement régional, de l'intégration et de la prestation de services, Khaled Sherif, la pandémie affecte toutes les économies africaines et son ampleur variera considérablement d'un pays à l'autre en fonction des caractéristiques économiques et des conditions initiales des pays individuels. *«Cela nous pousse à éviter une solution unique pour lutter contre les effets de la COVID-19 en Afrique. Pour cela, le supplément des PEA fait ressortir que le continent aura besoin de l'aide et des compétences de tous. C'est l'occasion d'enrichir le débat sur ce que doivent être les mesures les mieux adaptées pour aider les pays d'Afrique à se relever de la pandémie, en s'inspirant surtout de l'expérience asiatique»*, a-t-l soutenu.

Le supplément des *«Perspectives économiques en Afrique»* souligne la nécessité urgente de renforcer la résilience des systèmes de santé et des économies d'Afrique afin d'améliorer la préparation des pays aux chocs à venir. Cela signifie que les pays du continent devront repenser leurs stratégies et leurs priorités de développement actuelles, celles-ci ayant clairement montré leurs limites.

«Les décideurs doivent saisir les opportunités, nouvelles et réelles, de participation aux chaînes de valeur mondiales, en particulier avec l'Asie et l'Afrique même, et construire les infrastructures nécessaires pour encourager la création à grande échelle des architectures nécessaires au télétravail, à la cybersanté et à l'enseignement à distance, en vue d'un redressement rapide, résilient et durable dans un monde numérique de l'après-COVID-19. Malgré la pandémie, l'Afrique est ouverte aux affaires et nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec nos partenaires asiatiques», a affirmé Chuku Chuku, responsable de la Division des politiques macro-économiques, de la viabilité de la dette et des prévisions au sein de la BAD.

Les recommandations relèvent d'importantes possibilités en termes d'investissements. Bien que l'Afrique soit riche en ressources humaines, elle devra faire des efforts pour combler son déficit en infrastructures, un problème dont la résolution est devenue l'une des principales priorités de la BAD.

Publié chaque année depuis l'an 2003, le rapport *«Perspectives économiques en Afrique»* offre des données et des analyses à jour pertinentes dans le but d'informer et de soutenir les décideurs africains.

Viclaire MALONGA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Parcelle à vendre

20 x 20 mètres 144 rue Nkouma à Ouenzé, croisement avenue Reine Ngalefourou.

Contact: 06 504 41 72

Etude de Maître Sålomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville,
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (242) 06 677.89.61 / E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE
SOCIETE DE CONSTRUCTION, TRAVAUX PUBLICS DE TRAITEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES

En abrégé «SOCOTRAPE SARL»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE /AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000 F. CFA
Siège social: 55, Rue Dolisie, Moungali, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-12 B 3263.

-TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL, -AGREMENT DE CESSIONS DE PARTS SOCIALES - NOMINATION DU NOUVEAU GERANT - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin 2020, reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, domicilié immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place Marché de la Plaine, Centre-ville, B.P.: 2927, République du Congo, et enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 05 août 2020, sous folio 140/45, numéro 2413, les associées de la SOCIETE DE CONSTRUCTION, TRAVAUX PUBLICS DE TRAITEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES», en abrégé «SOCOTRAPE», Société A Responsabilité Limitée au capital de 2.000.000 F. CFA, divisé en 200 parts sociales de 10.000 Francs CFA chacune, intégralement libérées, ont, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décidé:

1. De transférer, à compter du 30 mai 2020, le siège social de la SOCIETE DE CONSTRUCTION, TRAVAUX PUBLICS DE TRAITEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES», en abrégé «SOCOTRAPE» Sarl, à la rue Dolisie n°55, à Moungali, Brazzaville, République du Congo;

2.D'agréer les cessions des parts de Madame Stéphanie Gertrude au profit de Madame MOUNGALA MOUEME Nispha Gloria, de Madame MOUNGALA Princesse Sarah Jennifer, de Monsieur M'POMBA Christophe au profit de Madame MOUNGALA MOUEME Nispha Gloria, de Madame MOUNGALA Princesse Sarah Jennifer, de Madame MOUNGALA ZERI Bel-Ange Espoir, de Madame M'POMPA Laure Evelyne Louisa au profit de Madame MOUNGALA Princesse Sarah Jennifer, de Madame MOUNGALA MOUEME Nispha Gloria ;

3.De nommer, pour une durée de 6 ans, Monsieur BOUMINI MPOUO Roland Omer, né le 21 novembre 1980 à Zanaga, en qualité de gérant de la SOCIETE DE CONSTRUCTION, TRAVAUX PUBLICS DE TRAITEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES, en abrégé «SOCOTRAPE», en remplacement de Monsieur M'POMBA Christophe ;

4.Tenant compte des changement adoptés, les associées ont, en outre, procédé aux modifications corrélatives des articles 5 et 8 des statuts de la Société de SOCIETE DE CONSTRUCTION, TRAVAUX PUBLICS DE TRAITEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES», en abrégé «SOCOTRAPE», et à la mise à jour desdits statuts avec les nouvelles dispositions statutaires.

Le dépôt légal dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 août 2020, sous le n°20 DA 212, et l'inscription modificative a été portée le 07 octobre 2020 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG/BZV/12 B 3263, par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

Le Notaire,

Maître Salomon LOUBOULA.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine» 1ER étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (242) 06 677 89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE
CASH POINT SERVICES CONGO SA

En abrégé «CPS CONGO S.A.»
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000.000 F.CFA
Siège social: 67, Avenue Nelson MANDELA, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-14 B 5392.

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique équivalent à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Septembre 2020, reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, domicilié immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place Marché de la Plaine, Centre-ville, B.P.: 2927, République du Congo, et enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 11 septembre 2020, sous folio 165/19, numéro 2976, l'actionnaire unique, a décidé de la dissolution anticipée de la société «CASH POINT SERVICES CONGO S.A.», en abrégé «CPS CONGO S.A.».

Conformément aux dispositions de l'article 558 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique «G.I.E.», l'actionnaire unique décide de prononcer la dissolution anticipée de la société et met fin aux fonctions de l'Administrateur Général.

Deux exemplaires enregistrés du Procès-verbal des décisions, en date du 04 septembre 2020, ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 septembre 2020 sous le n°20 DA 235.

Pour insertion légale,

Le Notaire,

Maître Salomon LOUBOULA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE & LA POSE DE DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES DESTINEES A SON SIEGE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux enseignes lumineuses.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secretariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/10/2020 à 16heures00 GMT.

Fait à Brazzaville, le 3/10/2020

La Direction Générale

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'EX-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavoueza@gmail.com, République du Congo

«IKO-CONSTRUCTION»

I.C.-S. A.R.L.U
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2. 000. 000 de FRANCS CFA
Siège social: 171 bis, rue Abolo, Ouénzé, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/13 B 4623, REPUBLIQUE DU CONGO.
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
CHANGEMENT DE DENOMINATTON
AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «IKO-CONSTRUCTTON», en sigle I.C-SARLU, reçu le 09 octobre 2020, par Maître Giscard BAVOUEZA—GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 13 octobre 2020, sous Folio 186/4, numéro 3418, plusieurs résolutions ont été adoptées.

1-Pour mieux atteindre ses objectifs, l'associé unique de la Société «IKO-CONSTRUCTION», en sigle I. C-SARLU, a décidé d'étendre l'objet social. La société a désormais pour objet: l'import—export ; la construction et la rénovation des Bâtiments ; les Travaux Publics ; l'assainissement; le transport des biens et des personnes la logistique ; La géolocalisation ; le conseil en construction ; les technologies la vente et l'achat de matériels informatique et bureautique ; la fourniture de biens et services en matière de technologie et de construction.

2-Pour se conformer à l'extension de l'objet social, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale en «IKO—CONSTECH SERVICES» SARLU.

3-Vu les multiples changements intervenus, l'amendement des statuts de la société a subséquemment été décidé.

Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 octobre 2020, sous le numéro 20 DA 258.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 14 octobre 2020, sous le numéro CG/BZV/13 B 4623.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,

Notaire.

CONGO-UNESCO

L'UNESCO compte accompagner le Congo à relever ses défis culturels

En visite de travail au Congo, la directrice générale de l'UNESCO Audrey Adzoulay a visité la mythique école de peinture de Poto-Poto de Brazzaville, le mercredi 14 octobre 2020. Sous la musique de la Rumba congolaise dont elle a exhibé des pas de danse.

Audrey Azoulay à l'Ecole de peinture de Poto-Poto

A cet effet, elle a marqué sa volonté d'accompagner le Congo à relever ses nombreux défis culturels. Tout en souhaitant que le dossier déposé par les deux Congo à l'UNESCO, le 26 mars dernier sur l'inscription de la Rumba au patrimoine immatériel de l'humanité aboutisse. Cette visite s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts Dieudonné Moyongo, du ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua, président de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO, de l'ambassadeur du Congo à l'UNESCO, Henri Ossebi, de la représentante ai et Cheffe de Bureau de cette institution au Congo Marega Fatoumata…

Durant sa visite, la directrice générale de l'UNESCO a eu droit à une visite guidée des tableaux réalisés par les artistes-peintres de cette école. Puis Cette sa galerie où son directeur M. Iloki a retracé son historique et relevé que cette école a été créée en 1951 par le français Pierre Lods. Elle a formé des générations d'artistes peintres dont pour la plupart les tableaux sont exposés dans des pays du monde.

Le ministre Dieudonné Moyongo a fait le plaidoyer de l'inscription de la Rumba au patrimoine immatériel de l'humanité. *«Ce dossier est porté par la République du Congo et la République Démocratique du Congo, grâce à vos équipes, au Bureau de Brazzaville, au Bureau régional de l'UNESCO qui se trouve à Yaoundé. Nous sommes poussés par l'obligation de léguer à l'humanité la Rumba congolaise. Et nous comptons sur vous Mme la directrice générale, sur le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Nous sommes sûrs que la Rumba qui est dans notre ADN sera inscrite sur cette liste»*, a-t-il insisté.

Audrey Adzoulay, lors de l'exposition à l'école de peinture de Poto-Poto

Rendant hommage à tous les anciens maîtres qui ont eu une démarche pionnière à la création de l'école de peinture de Poto-Poto, en lui donnant une âme et une renommée mondiale, la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Adzoulay a souligné : *«Je voyage beaucoup partout dans le monde grâce à l'UNESCO, on connaît l'école de peinture de Poto-Poto. Cette vision du monde qui vous ai si particulière et si riche, vous l'offrez à travers vos peintres, vos créations artistiques. Je voudrais dire ici très solennellement : nous avons besoin des artistes. Si vous voulez construire un futur qui a du sens, nous avons besoin de leur vision, de ce qu'ils nous apportent à la fois sur leur vision, sur ce qu'on voit à travers leurs toiles ».*

Il faut former a-t-elle poursuivi, *«des jeunes artistes qui veulent s'exprimer et leur donner les moyens de devoir s'exprimer à travers les arts, la culture. C'est ce que fait cette école. Et c'est ce que l'UNESCO avait reconnu il y a 15 ans à travers mes prédécesseurs, c'est ce que je suis venue saluer aujourd'hui. Je vais dire que l'UNESCO va continuer à soutenir l'école de Poto-Poto, nous allons voir concrètement comment le faire. A travers Poto-Poto, c'est aussi la vitalité, l'effervescence culturelle du Congo, mais aussi de cette région du monde dont on a besoin que je voudrais saluer et qui doit-être reconnue ».*

Mme Audrey Adzoulay a affirmé qu'elle a entendu le message du Congo dès son arrivée à l'école de peinture sur l'inscription de la Rumba au patrimoine immatériel. *«Je souhaite moi aussi que ce dossier aboutisse parce que très symboliquement, très profondément ce serait une reconnaissance pour cette création aussi musicale, ses influences, ses synchronismes, etc. Je suis très sensible que cette candidature soit portée des deux côtés du fleuve, c'est un très beau symbole. Elle pourrait d'ailleurs aller au-delà parce que les influences de la Rumba court dans bien d'autres pays».*

Côté jardin, des présents de toutes sortes ont été remis à la directrice générale de l'UNESCO dont certaines constitués des tableaux de l'école de peinture elle-même.

Alain-Patrick MASSAMBA

VIENT DE PARAITRE

«Rescapé», le coup d'essai romanesque d'Anthony Mouyoungui

Journaliste congolais basé en France depuis des lustres, Anthony Mouyoungui vient d'intégrer le cercle des écrivains. En publiant, en juillet 2020, aux Editions Maïa (France), un roman de 124 pages, «Rescapé».

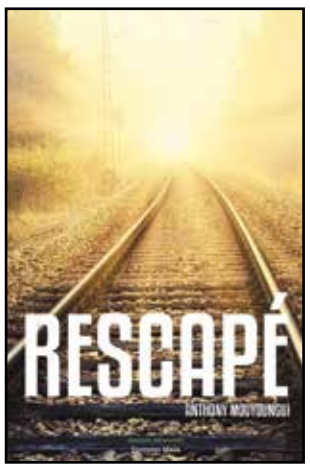

Le livre de l'auteur

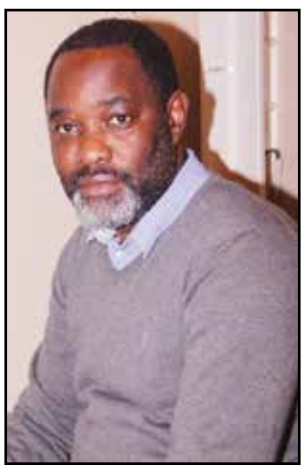

Anthony Mouyongui

Subdivisé en 16 parties, le coup d'essai Anthony Mouyoungui raconte le parcours de Franck et Roland, deux amis qui fuient la guerre civile au Congo-Brazzaville.

Entre embûches, situations rocambolesques et lueur d'espoir, les deux amis qui se sont liés d'amitié à la Faculté des lettres, sont obligés de quitter précipitamment la capitale congolaise pour se réfugier dans le village de Roland, pour un court moment.

Mais les choses ne se passent pas comme prévu. Franck y passe, finalement, sept mois, se déplaçant d'une localité à une autre avec Roland et sa famille.

Nonobstant son envie de continuer vers Pointe-Noire, Franck hésite et n'a réellement pas besoin d'entreprendre seul ce voyage qui pourrait être dangereux.

Il patiente tranquillement, en attendant le bon moment qui intervient à la faveur d'une lettre venue de Brazzaville.

Sur les conseils de son ami et de sa famille, Franck décide de prendre la route pour la ville océane congolaise, afin de retrouver ses parents qui sont sans nouvelles de lui, depuis le début du conflit...

Journaliste à la télévision en ligne Ziana TV, Anthony Mouyongui a fait ses premières armes à Radio-Brazza (Brazzaville). Avant d'officier à Radio-Canal-Océan, Ponton FM et à la chaîne de télévision privée DVS+, dans la capitale économique congolaise.

Quadragénaire, il est détenteur d'une licence en journalisme obtenue à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville.

Passionné de livre et d'écriture, le néo-écrivain a participé à l'ouvrage collectif *«Franklin l'insoumis».*

Son coup d'essai est disponible en librairie au prix de 19 euros (environ 12 445 F. CFA).

V.C.Y.

LU POUR VOUS

«Ils mourront de leur propre poison» de Gérard Yongo

Dans son roman réaliste paru aux Editions L'Harmattan, l'auteur peint certains travers sociaux qui gangrènent son univers : l'homosexualité, la mort et ses conséquences, la misère, la souffrance, la démission parentale, la maladie, la médisance, etc.

Construisant sa trame principalement autour du thème de la mort, Gérard Yongo élève le ton pour pointer du doigt certaines antivaleurs touchant particulièrement les jeunes. Pour ce faire, l'auteur opte pour un style simple, clair et précis qui facilite la compréhension du lecteur, en lui suscitant en même le désir d'aller plus loin dans la lecture avant de le laisser sur sa propre soif. Cette jeunesse en proie à la pauvreté, en perte de repères, de valeurs, inexpérimentée, dépourvue de sagesse ne compte que sur la voie de la violence pour tout obtenir.

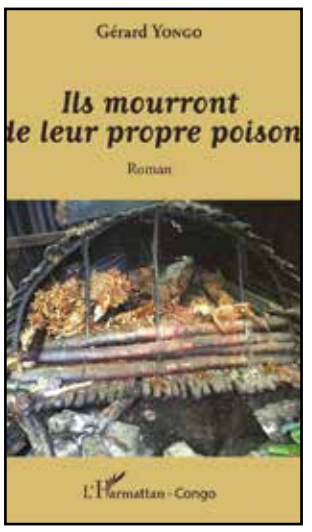

La couverture du livre

L'exemple le plus frappant est celui qui oppose la famille paternelle de Makongo, dépositaire et conservatrice de la tradition d'un côté, et de l'autre Makongo et ses amis sur l'exhumation de Sengola, son père, mort de sida et enterré, il y a quelques jours, dont la poche de la veste en provenance de Paris contient une somme de mille cinq cents euros. Cette altercation houleuse se solde par la victoire des jeunes qui l'ont défendu *«bec et ongles, y compris par l'agressivité dans le langage. Des éclats de voix, assortis de gesticulations des mains, suscitaient une émotion douloureuse et intense auprès des personnes âgées»* (Page 84).

Makongo était un enfant gâté avant la mort de sa mère. A la suite du décès de celle-ci, Sengolo devient polygame. Makongo ne sera plus le bien aimé de son père. L'amour filial fait place à la méchanceté et aux vicissitudes de la vie qui deviennent florissantes. Il voyage grâce à un expatrié et fait une rencontre fortuite qui le *«tira d'affaire»* (Page 147).

Ancien chef de service au Bureau central national/ Interpol, l'écrivain congolais Gérard Yongo véhicule au moyen de son œuvre un nombre incalculable de fresques qui édifient le lecteur sur les mentalités actuelles en Afrique centrale, particulièrement au Cameroun où l'auteur a longtemps séjourné.

Aubin Banzouzi

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

A VENDRE

Terrain de 20m² x 20m² à Mayanga - Ngampoko vers l'église catholique.
Contacts: 06 944 07 44/ 05 346.23.25

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES
En sigle A.T.L.S
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/19 B 447

ALLIANZ CONGO ASSURANCES

Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 3 000 000 000 F. CFA
Siège Social: 17, Rue de l'Hôtel de ville, entrée TCHICOBO
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/12 B 387

Aux termes du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société ALLIANZ CONGO ASSURANCES du 24 Octobre 20 19, enregistré à Pointe-Noire le 02 Juin 2020 sous le numéro 2798, les résolutions suivantes ont été prises:

- Le Conseil d'Administration constate et accepte la démission de Madame Delphine MAIDOU de son poste d'Administrateur avec date d'effet le 25 Octobre 2019;

- Le Conseil d 'Administration décide de coopter Monsieur Patrick PRADO, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Delphine MAIDOU pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'exercice 2024;

- Le Conseil d'Administration décide de reconduire Monsieur Frédéric DESPREZ, Administrateur, au poste de Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur.
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration sous le numéro 20 DA 597, le 24 Septembre 2020.

Insertion modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/12 387 du 24 Septembre 2020.

Pour avis.

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, D'AGRICULTURE, ET DES METIERS DE POINTE-NOIRE
35, BOULEVARD GENRAL CHARLES DE GAULLE
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit Congolais, après dépôt des statuts dont le dépôt a été enregistré sous le numéro DA 881, le 10/07/2019, ladite société présente les caractéristiques suivantes:

- **Forme Juridique:** Société à Responsabilité limitée unipersonnelle;

- **Dénomination:** «Fortune KIB PRESTATION ENGINEERING & CONSTRUCTION», en sigle «FKPEC»;

- **Siège Social:** OCH Pointe-Noire-Congo;

- **Capital Social:** 1.000.000 F. CFA;

- **Objet Social:** Tous travaux en électricité, instrumentalisation, Engineering et construction, Automatisme, Télécommunication, génie frigorifique, fourniture d'énergie (groupe électrogène et panneau solaire), quincaillerie, import-export des produits divers, travaux de génie civil, mise à disposition de personnel ON/OFF SHORE, prestation de services divers;

Durée: 99 ans;

- **Administration:** Monsieur KIBAMBA John Jodel né le 15/04/1978 à Pointe-Noire, Congo, de nationalité Congolaise;

- **Immatriculation:** RCCM CG/PNR/19 B 299.

Pour insertion légale.

Etude de Maître Juvénal TSANGOU
Notaire
Sise à Pointe-Noire, 47, Avenue du 15 août 1963,
Immeuble M.C.O, entre la Pharmacie FORUM SANTE et l'Agence UBA Grand Marché,
Téléphones: 06 658 37 53/04 403 69 67; E-mail: juvetsangou@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Juvénal TSANGOU, Notaire à Pointe-Noire, le 13 mars 2020, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 16 avril 2020, sous Folio 068/1, numéro 1014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: WORLD WIDE AND AFRICAN DEVELOPMENT BUSINESS «2WADB»;

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Capital Social: Dix Millions (10 000 000) de F. CFA, divisé en Mille (1000) parts actions de Dix Mille (10 000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 1000, entièrement libérées;

Siège Social: 153, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville Brazzaville, B.P.: 15 300;

Objet Social: La Société a pour objet:
- Commerce;
- Alimentation;
- Carburant et dérivés;
- Ciment;
- Hôtellerie et tourisme;
- Bâtiment et Travaux Publics;
- Agriculture et élevage;
- Mines;
- Négoce.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Administration: La Société est administrée par Monsieur REINALDO DE SOUSA VIRIATO, Président-Directeur Général;

Commissaire aux comptes: Le Cabinet d'Expertise comptable «CEMAAC», représenté par Monsieur Gérard GAMBOU BAKALA ;

Immatriculation au RCCM: Le 24 avril 2020, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B14-00017.

Pour Avis,

Maître Juvénal TSANGOU,
Notaire

ANNONCE LEGALE

Etude Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Email: hipoaty@gmail.com
Téléphone: (+242) 06 631 14 17

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du trois mars deux mille vingt, Folio 191/1 n°564, les associés de la Société «KENNY'S», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Brazzaville, 146, Avenue du Mury (centre-ville), inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier 12 B 181.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide, à compter de ce jour, de la création d'un établissement secondaire dans la ville de Pointe-Noire à l'adresse ci-après:
- 121, avenue CHARLES DE Gaules;
- Siafoumou, en face de super marché DIVERCO Avenue de l'Emeraude, quartier Centre-ville Mention modificative a été prise en conséquence au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 12 B 181.

Pour avis,

Le Notaire.

Au revoir Sylvie Viviane Moundza Tchignoumba, première présidente de la Cour d'appel de Pointe-Noire

Parler d'un être cher qui nous a quittés, c'est à la fois un moment douloureux en pensant à ce qui ne sera plus, et un moment d'émotion en pensant à tout ce qui a été entre nous.

Pendant près de 35 ans, Sylvie Viviane, son époux Paul, ses enfants, ses frères, ses sœurs, ses parents et ma famille, avons partagé nos joies et nos peines ; nous avons célébré ensemble des moments clés de nos vies respectives, nous avons philosophé et refait le monde ensemble, mais surtout nous avons entretenu une formidable, permanente et saine amitié.

Parler d'un être cher qui nous a quittés, c'est exprimer ce qu'il nous a inspiré.

Pour Sylvie Viviane, le premier mot qui me revient à l'esprit, est le mot Foi. Cette foi qu'elle avait en Dieu et en Jésus ; cette foi qu'elle avait dans la prière.

Le deuxième mot est l'Amour, cet amour qu'elle avait pour les gens, cet amour qu'elle savait transmettre et cultiver autour d'elle, cet amour que nous avions pour elle. Cet amour qui lui permettait de créer et d'entretenir le lien, en dépit de la distance ou des années qui passent.

Le troisième mot est la Fidélité en amitié. Pour Sylvie Viviane, nous, ses amis, étions sa famille, la famille qu'elle avait choisie. Elle était toujours

Sylvie VivianeMoundza

à nos côtés, tant dans nos malheurs que dans nos joies. Elle ne cessait de me dire qu'elle avait peur de la haine, peur de l'homme pervers dont l'amitié était incertaine et la fidélité en travers. Pour elle, l'amitié était la plus étroite des parentés. Son amitié était une vraie fidélité et non une brume du matin, une rosée d'aurore qui s'en va.

Enfin, pour elle, un ami était un cadeau dont la valeur ne pouvait pas être mesurée, sauf par le cœur.

Le quatrième mot est l'humilité, cette vertu qui, aujourd'hui, ne jouit pas d'une grande estime, mais que Sylvie Viviane possédait en elle. Cette humilité dont elle a fait montre dans ses fonctions tant de conseiller juridique que de magistrat. Elle appliquait à la règle cette pensée de Charles de Foucauld : *«Que ceux qui sont les premiers se tiennent toujours par l'humilité et la disposition d'esprit à la dernière place, en sentiment de descente et de service.»*

Parler d'un être cher qui nous a quittés, c'est aussi entretenir son souvenir:

-Le souvenir de son humanité et de sa bienveillance ;

-Le souvenir de son attention aux autres et de son intérêt sincère pour les autres ;

-Le souvenir de sa générosité, de son intégrité, de son intelligence et de sa capacité à se réinventer ;

-Le souvenir de son talent à créer le lien et à le maintenir ;

-Le souvenir de son rire, de ses blagues, de son sourire à la fois tendre, doux et sincère.

Parler d'un être cher qui nous a quittés, c'est surtout en dépit de notre chagrin, de notre tristesse, de notre douleur, la plus belle manière de lui exprimer notre amour et de lui dire qu'à travers nous, il continuera d'exister.

Ma très chère Sylvie Viviane, tu m'avais dit, un jour, que tu n'aimais pas les coups d'encensoir. Cela faisait mal à la tête. Mais tu ne peux m'empêcher en ces jours où Dieu t'a rappelée à Lui, que je reconnaisse et célèbre en toi, la très grande juriste, la très grande fonctionnaire et la très grande magistrate qui nous as quittés trop tôt, bien trop vite; mais ta mémoire restera dans mon cœur, dans nos cœurs et dans ceux de ton époux, de tes enfants et de tes frères et sœurs.

Au revoir, ma très chère Sylvie Viviane. Repose en paix.

Dieudonné ANTOINE-GANGA.

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES DU CONGO (ONEC-CONGO)

Une approche plus règlementée de la profession d'expert-comptable

L'Ordre national des experts comptables du Congo (ONEC-Congo) a tenu le 10 octobre 2020, à Elaïs Hôtel de Pointe-Noire, la réunion du Conseil national élargi aux commissions. Les travaux ont été conduits sous la présidence d'Henri Loundou, commissaire du Gouvernement, aux côtés de Patrick Michel Gamassa, président de l'ONEC-Congo, de Brice Voltaire Etou Obami, secrétaire général, et Auguste Yolo, le trésorier. Cette réunion a permis aux participants de faire le point des activités menées jusque-là, et surtout, de prendre d'importantes résolutions et décisions inhérentes à l'exercice de la profession d'expert-comptable.

Dix mois après les assises de décembre 2019, l'ONEC-Congo est rentré dans la phase lourde de ses missions à l'occasion de cette réunion du Conseil élargie aux commissions, qui ont pour objectifs de veiller au respect des principes et des règles déontologiques applicables à la profession d'Expert-comptable. Et surtout, la mission de faire démarrer les activités de l'Ordre dans le pays, en posant les repères d'une profession qui exige éthique et droiture.

Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre des experts comptables, le commissaire du Gouvernement a expliqué à l'auditoire que cette réunion du Conseil était élargie aux commissions du fait que leur dynamisme et leur professionnalisme contribueront à élever la qualité et le contenu des débats, et aussi à rassurer tous les plus jeunes qui sont appelés à rejoindre cette profession. Henri Loundou a rassuré que le Gouvernement accompagnera le Conseil tant que l'Organisation s'en tiendra aux lois et règlements qui la régissent.

«La nomination de l'expert-comptable Ludovic

Photo de famille

Ngatsé au poste de Ministre délégué auprès du Ministre des Finances et du budget dénote de l'intérêt et de la confiance de nos plus hautes autorités en la capacité des experts comptables à contribuer à arrimer nos comptes publics vers une gestion plus proche de celle du secteur privé, en termes de gestion axée sur les résultats et de reddition desdits comptes», a relevé le commissaire du Gouvernement.

Au-delà d'une exhortation à la confraternité, la cohésion et la collégialité, M. Henri Loundou a rappelé aux experts comptables que lors de leur dernière assemblée générale, ils avaient pris entre autres délibérations, celle relative à la nécessité d'une relecture minutieuse de la loi de 2013 créant l'Ordre national des experts comptables du Congo, en vue de l'adapter aux évolutions récentes de leur profession. Il les a donc invités à ne pas perdre de vue cette préoccupation qui devrait permettre de régler certains problèmes en suspens.

Ainsi, après l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a rappelé à tous les professionnels de la comptabilité certaines dispositions des textes fondamentaux régissant la profession d'expert comptable.

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES DU CONGO (ONEC-CONGO)

Rappels sur l'exercice de la profession d'expert-comptable

A l'issue de sa session du 10 octobre 2020, le Conseil de l'ONEC-Congo rappelle aux professionnels de la comptabilité les dispositions règlementaires suivantes :

1- Sur les experts comptables salariés.

Conformément aux dispositions de la loi portant création de l'ONEC-Congo à son article 21 dernier alinéa : ''les experts comptables n'exerçant pas la profession comptable libérale ne peuvent ni émettre les opinions indépendantes sur les états financiers ni accepter les travaux réservés aux experts comptables libéraux ». par conséquent, le conseil les invite à se conformer aux dispositions précitées.

2 – Sur les experts comptables agréés par la Cour d'Appel

Les experts comptables qui ont des agréments de la Cour d'Appel doivent au préalable, s'inscrire à l'Ordre des experts comptables avant d'exercer leurs fonctions conformément aux dispositions de l'article 695DSCGIE qui dispose : ''Lorsqu'il existe un Ordre des experts comptables dans l'Etat partie du siège de la société, objet du contrôle, seuls les experts comptables inscrits au tableau de l'Ordre peuvent exercer les fonctions de commissaire aux comptes''.

3 – Sur l'exercice illégal de la profession d'experts comptable

L'article 35 de la loi portant création de l'Ordre des experts comptables au Congo dispose : ''Sans préjudice des dispositions du règlement n°11/01-UEAC-027-CM-0 du 05 décembre 2001 approuvant le statut des professionnels libéraux de la comptabilité, exerce illégalement la profession comptable libérale, toute personne qui pratique la profession en infraction aux dispositions de la présente loi, notamment en exerçant :

- Sans être inscrit au tableau de l'ONEC-Congo
- Sous un pseudonyme ou en offrant de l'aide à toute personne non habilitée à exercer
- En dépit d'une infraction temporaire ou définitive d'exercer
- Sans une police d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Tout contrevenant s'expose à des fermetures forcées par mandatement d'huissier, voir des poursuites judiciaires.

Fait à Pointe-Noire le 10 octobre 2020

Le Conseil élargi de l'ONEC-Congo

POINTE-NOIRE

Requiem anticipé pour ''Franco Anselmy''!

En visite de travail à Pointe-Noire la semaine dernière, le ministre des Sports Hugues Ngouelondélé a annoncé officiellement avoir cédé la gestion du mythique stade Franco Anselmy à la municipalité. A la place, un projet non sportif y sera édifié. Il n'y a plus de zones d'ombre concernant l'avenir du Stade Franco Anselmy. Ce lieu culte, construit au début du 20e siècle et chargé de souvenirs inoubliables comme l'accueil du roi Pelé et son FC Santos en 1969, va disparaître dans quelques mois, si l'on en croit les autorités, au grand dam des nostalgiques du beau vieux temps du football congolais.

Entrée principale du Stade Franco Anselmi

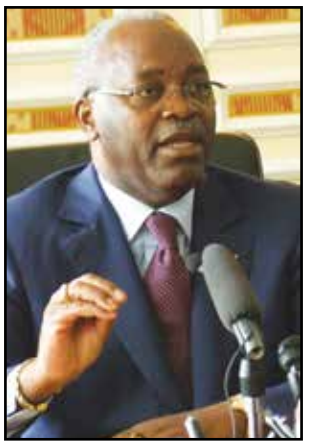

Hugues Ngouélondélé.

Les raisons de la mort prochaine de ''Franco Anselmy'' semblent plausibles. Elles seraient économiques. «La municipalité de Pointe-*Noire, à travers son Conseil, va ériger avec le concours de partenaires extérieurs un grand projet porteur d'emplois qui redonnera au centre-ville son lustre d'antan»*, a révélé le maire de Pointe-Noire Jean-François Kando, au sortir du tête-à-tête qu'il a eu avec le ministre Hugues Ngouélondélé. Pour être clair, un grand centre commercial sortira de terre à cet espace. Il boosterait l'assiette fiscale municipale pour une croissance économique locale, paraît-il.

Le projet de lancement d'un Centre de formation de football confié par le ministère des Sports à des partenaires italiens devra trouver un site autre que ''Franco Anselmy'' comme prévu initialement. Hugues Ngouelondélé a indiqué qu'on *''le fera au stade Kokolo Kopa''* et que sous peu il sera en place.

Par ailleurs, le ministre des Sports a eu une rencontre avec les directeurs départementaux de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari et de la Bouenza. Au menu: l'utilisation et la sécurisation des installations sportives implantées dans leurs départements respectifs, les crédits alloués, la dotation en moyens roulants ou encore la mise à disposition de cadres et l'organisation des séminaires de formation.

Autant de sujets sur lesquels les directeurs étaient offensifs, semble-t-il. Le ministre a fait la promesse de confier la sécurité des stades à un service de gardiennage privé après un appel d'offres sur instruction du Premier ministre. Mais l'expérience ne concernera, dans un premier temps, que le Complexe sportif de Kintélé, le Stade Massamba-Débat et le Complexe sportif de Pointe-Noire.

Pour les autres demandes, le ministre, tenant compte du contexte économique et financier difficile que traverse le pays, a rappelé à ses interlocuteurs de faire preuve d'imagination, d'utiliser les stades dans le cadre de l'animation sportive des établissements scolaires, vivier de détection. Bref, de lui soumettre des propositions. *''On va se contenter du peu qu'on peut avoir; les choses vont s'arranger un jour.''*, a-t-il souligné.

G.-S.M.

DIASPORA

Les Congolais de France brillent aussi au basket-ball!

La présence congolaise devient de plus en plus importante dans l'effectif des clubs des différents championnats de France de basket-ball.

C'est ainsi qu'on trouve en Pro A Jerry Boutsiélé au CSP Limoges, l'un des clubs les plus titrés de l'Hexagone. Le week-end dernier, le Congolais a inscrit 15 points, 8 rebonds et 2 passes décisives en 29 minutes lors de la victoire de son club face à Cholet. il a récidivé mercredi 13 octobre.

Giovane Oniangué

Jerry Boutsiélé

Giovane Oniangué, lui, évolue à Orléans. Il a été l'auteur de 5 points, 3 rebonds et 2 passes décisives lors de la défaite de son club face à Elan Chalons club. Au cours de cette rencontre, il a croisé sur le plancher son compatriote Yvann Mbaya qui disputait son premier match de la saison avec les pros.

Deux autres jeunes ont connu une promotion : Yoan Makoundou et Mehdy Ngouama. Le premier, sociétaire de Cholet, vient de signer chez les pros après un brillant passage chez les espoirs du club. Lors de la défaite face à l'AS Villeurbanne, il est resté 9 minutes sur le terrain et a été auteur de 3 rebonds. Le second évolue au Portel. Face à Dijon, il a inscrit 2 points, 2 passes décisives et 1 rebond en cinq minutes, mais son club a perdu le match.

Le championnat Pro B compte aussi quelques joueurs congolais. Il faut signaler Rigo Edzata qui a inscrit 11 points, 10 rebonds et 1 passe décisive en vingt et une minutes lors de la défaite de son club, Denain Basket, face à Saint Chamond.

Kekelly Elenga

Rouen Métropole possède Earvine Bassoumba qui a inscrit 2 rebonds et 1 passe décisive en dix minutes face à Nancy, club de Charles Nkaloulou.

En Nationale 1, on note la présence de Rosaire Malonga dans les rangs d'Andézieux face à Boulogne, club du doyen Loïc Akono. Rosaire a inscrit 10 points, 2 passes décisives et 4 rebonds en vingt-cinq minutes. Akono y est allé aussi de ses 10 points, 2 rebonds et 5 passes décisives, mais en vingt-neuf minutes.

Le championnat de deuxième division des dames possède Kekelly Elenga, sociétaire de Chartres Basket. Elle a inscrit 18 points, 11 rebonds, 32 passes décisives et fait 3 interceptions et 1 contre en trente-trois minutes lors de la victoire de son équipe face à Strasbourg.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COMPETITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Les clubs congolais invités à hâter le pas

L'Etoile du Congo et l'AS Otohô ne remplissent pas encore les critères leur permettant de participer aux compétitions africaines inter-clubs 2020-2021.

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a eu une séance de travail avec les deux clubs, mercredi 14 octobre à son siège, pour prendre connaissance de leur situation actuelle sur les attentes de la Confédération africaine de football (CAF).

Pour l'AS Otohô, qualifiée en Ligue des champions, les vestiaires de son stade d'Owando ne sont pas conformes aux critères exigés par la CAF et son siège à Brazzaville ne permet pas d'assurer la gestion de l'administration. Quant à L'Etoile du Congo, qui disputera la Coupe de Confédération, sa situation est pire. Son entraîenur ne possède pas la licence A CAF, son siège ne répond pas aux exigences d'une administration. L'équipe n'a pas non plus présenté ses états financiers et ne dispose pas d'un cadre financier qualifié contrairement à une exigence du règlement. *«Pour l'instant la situation s'annonce difficile pour les deux clubs congolais, car aucun des deux ne remplit la grande partie des exigences de la CAF»*, a déclaré François Mabiala-Kengué, responsable d'une instance fédérale.

Les deux clubs ont sollicité un délai pour se conformer aux attentes minimum de la CAF. La FECOFOOT a rappelé à leurs dirigeants que la date de clôture de dépôt des dossiers au niveau de la CAF est fixée au mardi 20 octobre prochain.

Dimitri MACK

In memoriam

17 octobre 2010-17 octobre 2020,
10 ans !
Vivre et croire,
c'est aussi accepter que la vie contient la mort et que la mort contient la vie.
C'est savoir, au plus profond de soi, qu'en fait, rien ne meurt jamais.
Il n'y a pas de mort, il n'y a que des métamorphoses.
Tu ne nous a pas quittés
Mais tu t'en es allé au pays de la Vie,
Là où les fleurs, plus jamais ne se fanent,
Là où le temps ne sait plus rien de nous.
Ignorant les rides et les soirs, là où c'est toujours matin,
Là où c'est toujours serein.
Tu as quitté nos ombres, nos souffrances et nos peines.
Tu as pris de l'avance au pays de la Vie.
Je fleurirai mon cœur en souvenir de toi, là où tu vis en moi, là où je vis pour toi.
Et je vivrai deux fois, Mère !
Une messe sera dite ce samedi 17 octobre 2020 à la Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, au plateau des 15 ans.
Avec toute notre reconnaissance, union de prière.

Famille MACKIZA